

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS
Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 760. — 4 Nov. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. E. HUBERT

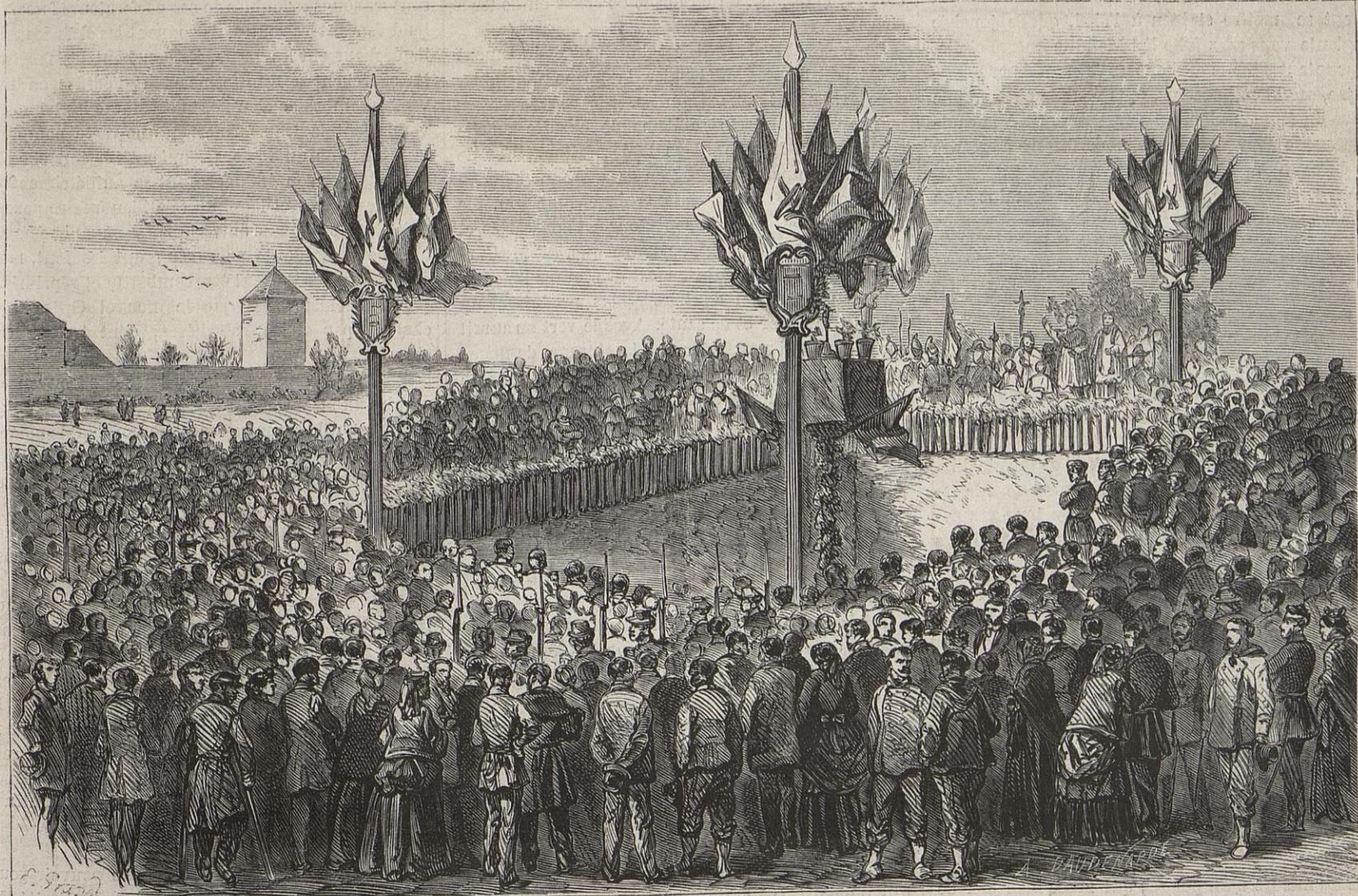
SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le choléra à Constantinople. — Le Bourget. — La Commune à Londres. — La fête des morts, par Maurice Cristal. — Courrier du Palais, par Pitit-Jean. — A six sous la nuit, par

Lorédan Larchey. — Un sonnet perdu de Baudelaire. — Correspondance, par Georges Favre. — Le nouveau président de la République du Chili. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Chronique élégante. — Echecs et Rébus.

GRAVURES : Le 30 1871 octobre au Bourget. — Le choléra à

Constantinople. — Le lieu de réunion des réfugiés de la Commune. — Le 2 novembre 1871. — M. Federico Erzuriz, nouveau président de la République du Chili. — Colonies françaises. — Le mois comique, par Cham. — Inauguration des fêtes populaires à Barcelone. — Echecs et Rébus.



LES ANNIVERSAIRES. — Le 30 octobre 1871 au Bourget. — (D'après nature par M. Eug. Grand.)

COURRIER DE PARIS

~ Toujours lugubre, la semaine de la Toussaint et des Morts devait être cette année plus sombre encore.

Que de deuils, en effet, dont le souvenir remonte à la surface de la vie, en apparence calmée ! Quels tristes regards jetés en arrière ! Quel sinistre memento !

D'un bout de la France à l'autre, on a passé dans les larmes cet anniversaire lamentable, mais nulle part, plus qu'à Paris, il n'était fait pour inspirer des réflexions profondément cruelles.

Je voyais passer, jeudi, la foule aux vêtements noirs qui faisait procession sur la route du cimetière Montparnasse. Comment ne pas songer, en regardant ces veuves, ces orphelins, ces parents qui cheminaient mornes et silencieux, aux drames qui laissèrent derrière eux tant de victimes ! Comment ne pas se dire, surtout, avec une poignante amertume, que toutes ces victimes-là tombèrent inutilement.

Cette pauvre vieille, le siège lui prit son mari. Malgré ses soixante ans, il tint à honneur de ne pas désertier le danger. Il resta. Les privations en eurent raison en six semaines.

Cette femme, c'est un fils qu'elle va visiter. Il a été frappé à Montretout devant ce mur de Buzenval qu'on nous faisait attaquer presque à la baïonnette, quand quelques coups de canon auraient pu le jeter bas.

A quoi ont servi ces holocaustes dont la responsabilité sera si lourde à porter dans l'histoire pour celui qui commandait à Paris ?

Dans la foule, qui marchait toujours, de nombreux ouvriers allaient pensifs et farouches.

Sans doute pour visiter le tertre sous lequel dorment des égarés du 18 mars ! Que de regrets et de remords ! Quel retour plus d'un a-t-il dû faire sur lui-même ! Funestes excitations des meneurs qui savent se mettre si bien à l'abri, quelle jonchée sanglante vous avez faite là ! Maudite guerre civile, empruntant pour le déshonorer le nom de la République, sacrifices humains, faits pour la plus grande gloire du fameux plan qui devait aboutir à la capitulation, le jour des Morts nous forçait à refaire vos effroyables additions...

Oh ! oui, lugubre, bien lugubre la semaine que nous achevons !

~ Telle est pourtant la force d'impulsion d'une ville comme Paris, que le tourbillon ne s'arrête jamais.

Le matin on était allé au cimetière, le soir les théâtres regorgeaient. On refusait du monde à la porte du plaisir comme on avait failli en refuser à la porte des nécropoles, lors des sorties ou de la fusillade.

Nous allons même plus loin dans cette voie d'insouciance. Un journal de modes, comme vous le savez déjà sans doute, apprenait l'autre jour aux populations que la nouvelle nuance en vogue pour les toilettes s'appelle *nuance Paris brité*.

On parle vaguement aussi d'un velours rouge pour les chapeaux, qui s'appellerait *sang de Monsieur*.

Vous me direz à cela qu'autrefois on imaginait le bal des victimes. Parodie odieuse, scandaleuse profanation ! Mais autrefois on avait au moins des victoires pour compenser le grotesque !

Ce n'est malheureusement pas notre cas aujourd'hui.

Les promenades aux ruines, les boîtes de bonbons en forme d'obus, une étrenne pour 1872, les robes pétrolisées, tout cela atteste un degré de faisandé dans les mœurs d'un peuple, qui laisse bien peu de place à l'espérance d'une régénération.

Comprenez-vous qu'une nation ait l'idée de s'offrir des marrons glacés dans un sac dont la forme rappellera à celle-ci un fils, à celle-là un frère, tués par les Prussiens ?

Je m'étonne, pendant qu'on y est, qu'on n'ait pas encore inventé de mettre des pralines en chocolat sur de petites civières agréablement imitées. En appelant cela le *Chocolat-Ambulance*, on aurait peut-être un joli succès.

Attendez-vous aussi de la part des fabricants de joujoux à des prodiges d'imagination dans le même genre. En guise de poupées, on va nous faire très-probablement des blessés à ressorts qui, quand on leur touchera l'estomac, pousseront un cri d'un naturel à faire frémir.

C'est ce qu'on appelle sans doute : Profiter des leçons du malheur...

~ A vous dire le vrai, j'aime autant parler d'autre chose.

Tenez, pour changer plus brusquement de sujet, j'ai là un livre dont la lecture offre un réel intérêt.

L'auteur est M. Charles Garnier, l'architecte du nouvel Opéra. Son œuvre a pour titre : *Le théâtre*. Le public, qui n'a pas l'habitude de décomposer ses sensations, ne se rend point compte de l'immense concentration d'efforts et de combinaisons nécessitées par l'aménagement d'une salle de spectacle.

Il faut avoir parcouru le livre de M. Garnier pour comprendre quel multiple et redoutable problème ont à résoudre ceux qui sont chargés de la construction des édifices dédiés à l'art dramatique.

Ce qui ressort aussi de l'ouvrage, c'est que M. Charles Garnier après de minutieuses recherches, après de patientes investigations, est presque toujours forcé d'en arriver à conclure que ce qui a été consacré par l'usage est, en somme, ce qu'il y avait de meilleur.

M. Garnier s'occupe d'abord de la forme qui prête le mieux à la libre vue de la scène. On a tour à tour essayé la disposition rectangulaire ou en demi-cercle, la disposition en ellipse ou sur un plan circulaire, la disposition en forme de cloche ou de fer à cheval.

Le fer à cheval, qui est le plus généralement adopté, est d'après M. Garnier la forme préférable, avec évasement aux extrémités.

L'habile architecte se demande ensuite qu'elle couleur doit dominer dans la décoration. Rien de curieux comme la dissertation savante dans laquelle il démontre les inconvénients de chaque ton. Le vert, le violet, le bleu sont tour à tour écartés et c'est le rouge qui triomphe parce que, dit M. Garnier, la première condition est d'entourer les spectateurs par un ton dont les reflets produisent un effet de fraîcheur et de santé. Avec le vert on aurait un théâtre qui ressemblerait à la Morgue, de même avec le bleu. Avec le jaune, on se croirait dans un hôpital où l'on ferait collection de maladies de foie ; et ainsi de suite. Notez que le rouge, comme je le constatais d'abord, est depuis longtemps en faveur.

M. Charles Garnier s'occupe ensuite de l'éclairage de la salle.

Ici encore il passe en revue tous les systèmes. Le plafond lumineux trouve en lui un implacable adversaire et il a raison, rien n'est plus lugubre que cette veilleuse gigantesque.

L'éclairage des candélabres blesse les yeux, fait courir des ombres fâcheuses sur les figures des dames, bref, cette fois comme les précédentes, c'est en faveur du vieux lustre que M. Charles Garnier conclut, à condition seulement que le lustre sera surélevé en voûtant le plafond.

~ Grave desideratum, voilà le chapitre de l'acoustique. Hippocrate dit oui, Gallien dit non.

Comme M. Garnier est forcé de le constater lui-même, l'acoustique est une science positive en ce qui touche les expériences de laboratoire et en ce qui se rapporte à la physique proprement dite. Mais

elle devient hésitante et à peu près nulle lorsqu'elle s'attaque à des questions pratiques, et surtout lorsqu'elle se préoccupe de la sonorité des salles de spectacle.

Quels sont les matériaux les plus sonores ? Nul ne le sait : Deux salles construites dans des conditions identiques, avec les mêmes matières, produisent des résultats absolument contraires. Celle-ci, suivant l'expression de M. Garnier, était nerveuse et frémissait au moindre coup d'archet ; cette autre était lymphatique et ne vibrait même pas sous l'influence d'un orchestre entier.

Toutes les expériences, toutes les doctrines se contredisent.

Le mur de la salle pour quelques auteurs doit être construit en pierre et avoir des parois rigides ; suivant d'autres il doit être en bois ou en matière légère et élastique ; un Allemand veut une coupole en maçonnerie, un autre Allemand la veut capitonnée en laine ; que sais-je, enfin, tout le monde veut quelque chose, mais personne ne s'accorde sur le choix.

M. Garnier, après avoir constaté franchement son embarras, avoue qu'il s'en tiendra aux procédés habituels, sauf une variante importante. Il remplacera, au nouvel Opéra, la voûte de la salle, ordinairement construite en maçonnerie, par une calotte en cuivre. La coupole de l'Opéra sera formée par une espèce de grand chaudron renversé.

Serait-ce une ironie, cher monsieur Garnier ? Chaudron fait penser au sabbat.

~ L'ouvrage continue à passer ainsi en revue les mille et un détails que le vulgaire ne soupçonne pas.

Un amusant chapitre est celui qui traite du chauffage. Ici, le savant cède la plume à l'humoriste. Jugez-en plutôt :

« Je termine, dit M. Garnier, ce qui se rapporte au chauffage des théâtres en disant que les fumistes sont voués aux malédictions des architectes, qui ont toujours la crainte de voir s'écrouler leur bâtiment sous les coups redoublés de ces perforateurs forcés ; ils défoncent les voûtes, ils coupent les clefs des arcs, ils déchaussent les murs, ils bouchent les fenêtres, ils cherchent à transformer tout l'édifice en une vaste chambre de chauffe, tout comme les pompiers voudraient le transformer en une vaste pompe, et les gaziers en un vaste gazomètre. Chacun cherche à développer son industrie, fût-ce au détriment de celle des autres et l'architecte a bien à faire pour se défendre lui-même contre tous ces envahissements, logiques sans doute pour ceux qui les font, mais qui néanmoins doivent être combattus et réprimés. »

La conclusion est que le nouvel Opéra sera chauffé par treize calorifères, dont trois à eau chaude.

A l'article concernant le rideau, nous trouvons de nombreux et curieux renseignements. Ceux-ci proposent un rideau rentrant en terre au lieu de monter au cintre ; ceux-là, de véritables tentures de velours qui s'ouvriraient à droite et à gauche à l'aide de tirages combinés.

Mais il paraît que les plus obstinés sont les partisans d'un rideau remplacé par une immense glace.

M. Garnier commence par démontrer que le coulage a des limites, que des glaces multiples déformeraient les images réfléchies ; qu'une glace cassée nécessiterait une réparation de plusieurs soirées. Mais il admet toutes ces difficultés vaincues, le rideau glace serait encore une absurdité. Quand il disparaîtrait, la scène, par comparaison, semblerait ridiculement petite, et toute illusion serait perdue.

Troisième conclusion en faveur de la routine, c'est-à-dire du vieux rideau de toile peinte.

~ Je regrette sincèrement de ne pouvoir vous faire pénétrer avec M. Garnier dans l'intimité de tous les mystères de la scène. Il y a là un monde

de machines, d'inventions, de procédés nouveaux à donner le vertige. L'innovation, par exemple, y aura sa place, et le système élémentaire aujourd'hui en vigueur sera singulièrement perfectionné.

Par contre, M. Garnier se prononce nettement en faveur du maintien de la rampe, malgré toutes les critiques. L'éclairage latéral serait impossible; quant à l'éclairage venant de réflecteurs placés dans les frises, il est encore moins admissible, ainsi que M. Garnier le démontre en homme qui ne s'est pas seulement occupé d'architecture, mais de plastique :

Non-seulement de cette façon il serait impossible d'éclairer l'acteur tout seul sans éclairer la scène et les décors, ce qui serait un obstacle à bien des effets décoratifs, mais encore les ombres projetées par les arcades sourcilières, la saillie du nez et celle du menton, empêcheraient l'éclat, la vue des yeux, et nuiraient à l'expression souriante de la bouche. Le regard deviendrait terne et masqué, les dents resteraient dans l'ombre et n'offriraient plus ces points scintillants qui avivent le sourire des danseuses, et de plus les jambes de celles-ci, obscurcies par l'ombre portée des jupes, perdraient leur fermeté d'aspect.

Hum! hum! Vous voyez que pour être architecte, on n'en est pas moins homme...

Je m'arrête, laissant de côté bien des points intéressants.

Le livre de M. Garnier est évidemment ce qui a jamais été écrit de plus complet sur la matière. Il sera consulté avec fruit par tous les hommes du métier, et je crois avoir démontré qu'en même temps il est vraiment attrayant pour le lecteur profane.

~ Les sportmen ne connaissent pas d'obstacle.

Malgré la pluie, le vent, la gelée, ils poursuivent le cours de leurs exploits. C'est le tour des steeple-chase à présent.

A ce propos, j'ai fait une remarque l'autre jour à la Marche : c'est que la sensibilité publique a fait des progrès à reculons, progrès véritablement extraordinaires.

Autrefois, quand il arrivait qu'un jockey se démantibulât, une certaine émotion se produisait. On voyait des gens courir pour lui porter secours, on s'informait des suites que pouvaient avoir ses blessures.

Dimanche dernier, à la Marche, il y eut une véritable capilotade.

Celui-ci était jeté à gauche, celui-là à droite. Il en est même qui restèrent sur place dix minutes durant. Personne n'eut l'air d'en prendre souci, absolument personne.

A cela, vous me direz que jadis c'étaient les gentlemen qui se donnaient la peine de se disloquer en personne. L'excuse n'est pas valable. Tout récemment encore, un gentilhomme rider se cassait à Spa. L'impassibilité fut la même dans l'assistance.

Force est donc de conclure que nous sommes de plus en plus blasés sur l'horrible et le terrible. Ecoutez donc, il y a de quoi.

~ Le serons-nous moins sur l'excentrique?

C'est ce qu'espère probablement un virtuose qui, après avoir obtenu en Angleterre et en Amérique des succès pyramidaux, se propose de se faire entendre à Paris dans le courant du mois prochain.

Nous avions déjà fait connaissance avec le *Mat-tauphone*, instrument composé de verres sur lesquels on rinçait le grand air de *Lucie* et de *la Norma*. Nous avons vu également le *xilophone*, instrument de bois, le *piano de pierre*, etc., etc.

C'est une singularité de plus à ajouter au répertoire.

L'exécutant dont je parlais, et que la réclame précède, opère sur un instrument composé de casseroles juxtaposées. Casseroles, bien entendu, de

petite dimension, et donnant, à ce qu'on assure, des sons angéliques.

Il ne faut s'étonner de rien, et j'humilierais probablement beaucoup l'inventeur en question, si je lui apprenais qu'il y a eu plus fort que lui il y a longtemps déjà.

Rien de plus vrai cependant, si j'en erois le curieux renseignement fourni par le dernier volume des *Petites Chroniques de la science* d'Henri Berthould.

L'ingénieur et spirituel écrivain y donne, en effet, des détails historiques bien singuliers sur le tam-tam, ce cousin germain de vos casseroles, ô innovateur musical.

Entre autres particularités, M. Berthould nous apprend que la première fois qu'en France on employa le tam-tam au théâtre, ce fut lors de la représentation du *Malade imaginaire*, au moment où le bachelier articulait le mot *juro*.

On le voit, les vibrations étranges et inconnues jusque-là de l'instrument oriental, importé sans doute à Paris en 1670 par la fameuse ambassade turque, se firent sans doute entendre lorsque Molière, frappé à mort et essayant de dissimuler, sous un rire convulsif, le sang qui s'échappait à flots de ses lèvres, prononçait les dernières paroles qu'il devait dire sur le théâtre.

Mais j'en arrive à ce qui a directement rapport avec le nouvel instrument qu'on nous promet et le nouvel instrumentiste en cuivre.

Je disais plus haut que d'avance il a été dépassé en fait d'excentricité.

Je le prouve.

Vers le mois de mai 1830, un musicien allemand, nommé Elias Schumaker, protégé par M. de Talleyrand, qui l'avait entendu à Vienne, exécuta, dans un concert donné aux Tuileries, un solo de tam-tam, dont le thème était la *Marche des Tartares*, de l'opéra de *Lodoïska*. Il maniait avec tant de dextérité cet instrument, et en arrêtait si habilement les vibrations, il savait les mettre en œuvre d'une façon tellement originale, qu'il produisit sur son auditoire une impression profonde. Un hallali n'obtint pas moins de succès, et le vieux roi voulut en faire l'essai dans une chasse à Saint-Germain. Après s'être associé aux cors de chasse et avoir fait bravement sa partie, Elias Schumaker se mit à exécuter sur son tam-tam un tel trémolo, que, d'après le dire des journaux du temps, il s'entendit à plus d'une lieue à la ronde, et que les cerfs et les daims, éperdus, affolés, se mirent à courir en désordre dans la forêt. « Sans compter que plusieurs chevaux s'emportèrent et que les chiens poussèrent des hurlements *sans pareils*, » dit le *Drapeau blanc* du 11 mai 1830.

Vous le voyez, mon cher casseroles, il n'y a rien d'absolument nouveau sous le soleil, ce qui ne m'empêche pas de vous souhaiter tous les succès du monde.

~ A propos de musique, le problème reste indéterminé en ce qui concerne la réouverture des Italiens. On ne sait pas encore si une combinaison pourra surgir.

Malgré la diminution considérable de loyer proposée par le propriétaire, les contingents futurs sont tellement incertains, que nul n'ose se hasarder à prendre la direction de ce théâtre de luxe.

Il est fort difficile en effet de supposer que la vogue revienne à la musique italienne, qui, il faut bien le dire, commençait à s'user par sa propre répétition.

Les précédents sont peu encourageants.

En 1848, le théâtre italien fut bien long à se relever, et longtemps il fallut peupler les loges de boutiquières endimanchées.

Ah! si l'on avait à nous servir une grande œuvre inédite, je ne dis pas; mais recommencer à tourner dans le cercle sempiternel du *Trovatore* et du *Barbier* comme l'écureuil dans sa cage, c'est là un exercice dont on est véritablement lassé.

~ J'aurais bien voulu avoir à vous annoncer qu'un grand artiste s'était révélé dans les derniers concours de l'École des Beaux-Arts.

Malheureusement cette satisfaction m'est refusée par la vérité.

On a couronné la bonne volonté plutôt que le talent.

Les sculptures exposées au quai Malaquais cette semaine ne dépassent pas la moyenne banale à laquelle nous ont accoutumés les précédents concours.

Dois-je le constater? Les visiteurs m'ont paru apporter beaucoup moins d'attention à examiner les œuvres des concurrents aux prix de Rome qu'à regarder les ouvriers qui, au dehors, s'occupaient de la restauration de la façade labourée par les balles de la guerre civile.

J'ajouterai que ces ouvriers sont des artistes dans leur genre. La façon dont, avec une scie étroite, ils découpent la pierre à l'endroit de ses blessures, est tout à fait intéressante.

Si l'on allait se tromper et les envoyer à Rome à la place des sculpteurs?....

~ Allons-nous être métamorphosés en taupes?

Les dessous de Paris seront-ils sillonnés comme les dessous de Londres par un chemin de fer? Ou bien adoptera-t-on la nouvelle méthode américaine.

Ces Yankees ne doutent de rien, ne reculent devant rien.

Ils expédient maintenant, d'un quartier à un autre, les voyageurs dans un tube qu'aspire une machine pneumatique.

Nous voilà arrivés aux temps rêvés comme un idéal par le matérialisme. Vive l'homme-colis!

J'aime à me représenter ce dialogue :

— Où est votre mari, chère madame?

— Probablement, en ce moment, dans le tube n° 3.

Je ne sais pas si les Parisiens s'accommoderaient de ce système. S'il faut en croire les rumeurs, nous n'en ferons pas l'expérience de sitôt, le conseil municipal ne montrant aucun enthousiasme pour les projets qu'on lui a soumis à ce sujet.

En somme, les chemins de fer dans l'intérieur des villes me paraissent placés toujours entre un double inconvénient. S'ils échappent à Charybde, c'est pour tomber en Scylla.

En effet, ou bien ils doivent s'arrêter à chaque instant pour desservir avec efficacité les espaces parcourus, et alors le plus simple omnibus fait aussi bien l'affaire. Ou bien, au contraire, ils iront tout d'une traite d'une extrémité à l'autre, et, dans ce cas, ils ne remplissent pas du tout le but proposé.

Impossible de sortir de ce dilemme. Nous avons déjà un échantillon du chemin de fer coucou avec nos lignes de banlieue, qui font sérieusement regretter les anciennes diligences.

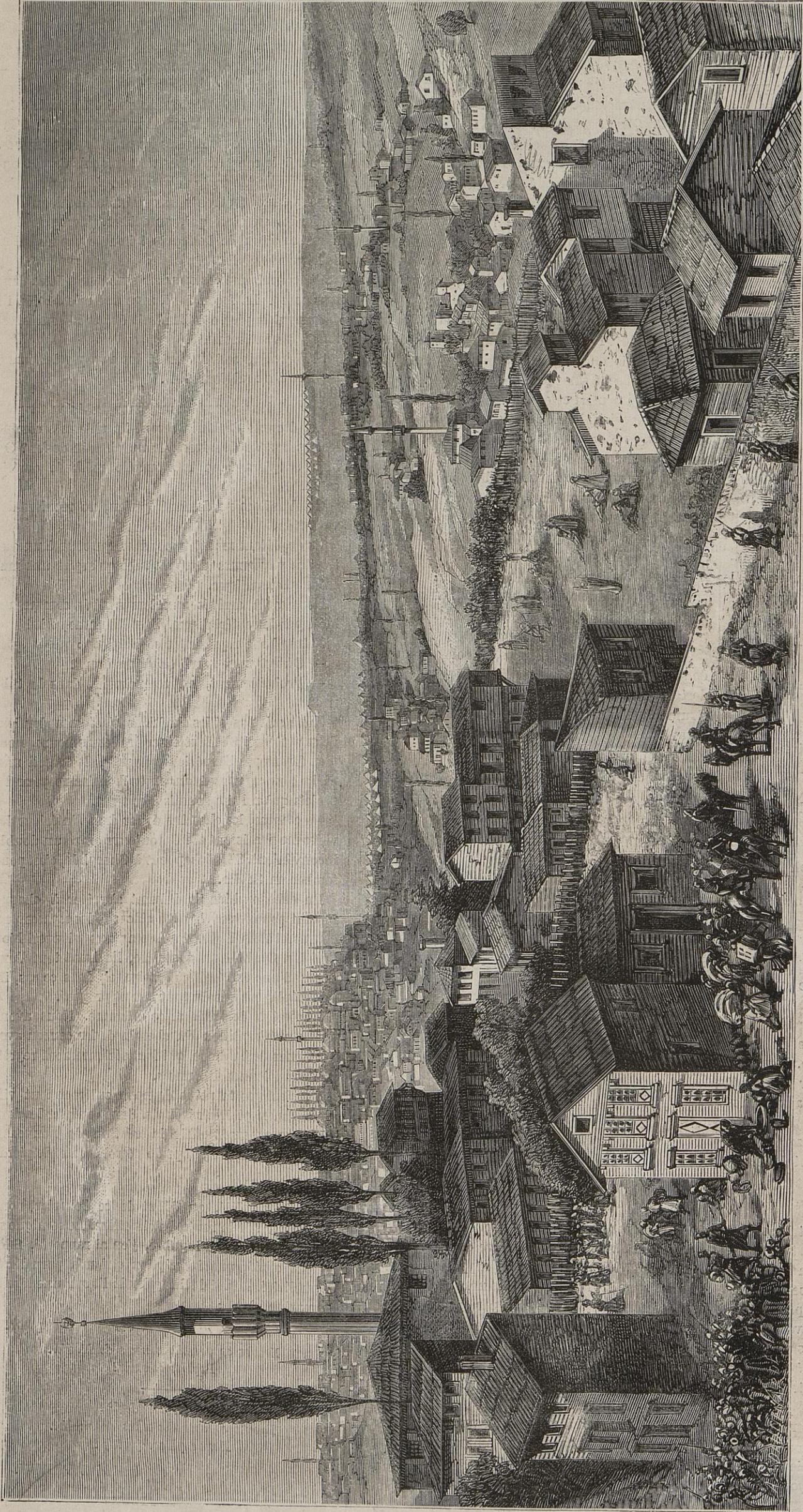
Ce n'est pas la peine de nous enterrer tout vifs pour d'aussi piètres résultats. Sans compter les dangers que pourrait offrir la création de nouveaux souterrains par ces temps de pétrolisme et de pieratisme.

~ L'actualité, au début de ce Courrier, nous conduisait sur la route du cimetière. Le comique se mêlant toujours au lugubre, j'en ai rapporté, fidèlement copié, une inscription qui m'a paru digne de publicité. La voici telle qu'on la lit sur une tombe de marbre blanc :

*Ci-git Laure***
Epouse en premières noces de M. X...
Regrets éternels!*

*Ci-git Adélaïde***
Epouse en secondes noces de M. X...
Encore plus regrettée!*

PIERRE VÉRON.



CONSTANTINOPLÉ. — Les bourgs d'Inali-Tchesmé et Kassim-Pacha où s'est abattu le choléra.

Sur le premier plan, quartiers cernés au moment où l'on apporte les provisions. Dans le lointain, les tentes où sont recueillis 2,000 ouvriers enlevés à leur quartier. — (D'après le croquis de M. AD'DAR, notre correspondant.)

LE CHOLÉRA A CONSTANTINOPLÉ

Le choléra vient de faire son apparition à Constantinople. Après avoir manifesté sa présence au village de *d'Arnaout-Kouï*, situé sur le Bosphore, il s'est abattu sur les quartiers pauvres de la ville qu'avait respecté l'incendie de juin 1870 et a envahi successivement les quartiers *d'Inali-Tchesmé*, *Emîn-*

Djoni, *Ok-Medjan* et *Kassim-Pacha* où le fléau a été circonscrit et paraît devoir s'éteindre. — Ce dernier quartier, qui est bâti sur un ravin très-resserré, appuyé d'un côté sur la colline de Péra et qui compte à lui seul une population agglomérée de 15,000 âmes, composée en majeure partie d'ouvriers musulmans, est entouré actuellement d'un cordon sanitaire qui s'étend jusqu'aux premières maisons de Péra dont il n'est séparé que par le petit champ des morts, d'un côté, de l'autre, par les terrains du quartier

incendie. Les premiers cas constatés, qui furent foudroyants, présentaient tous les symptômes du choléra asiatique. Aussi le souvenir de la cruelle épidémie de 1865 eût-il dû inspirer aux autorités l'adoption des mesures prévoyantes, prescrites à la suite de cette invasion par la conférence internationale.

Le contraire a été fait, et il est triste d'avouer que l'arbitraire a seul présidé aux décisions prises pour arrêter le mal que l'on n'avait su prévenir. Des

maisons atteintes furent, dès le principe, cernées et privées de toute communication avec l'extérieur par la présence de factionnaires placés aux portes des habitations atteintes. Ce procédé aussi barbare que rigoureux fut particulièrement appliqué à l'établissement de l'usine à gaz où des cas s'étaient manifestés.

Durant un mois environ, le public ne s'émut que faiblement des bruits inquiétants qui circulaient, et cela tant à cause de l'éloignement des quartiers où



LONDRES. — Le lieu de réunion des réfugiés de la Commune : (Rupert street n° 40.)

Fac-simile d'un croquis d'après nature, par M. M.-D. Loye, notre correspondant.

la maladie avait fait invasion, que de la part que l'on savait devoir faire à l'exagération dans un pays où les constatations officielles n'ont jamais présenté un caractère sérieux. Le fléau avait cependant franchi les barrières illusoire que l'on avait prétendu lui opposer et était venu porter ses ravages dans les quartiers les plus proches de Péra, qui réunissaient déjà, il faut le dire, les conditions d'insalubrité les plus favorables au développement et à la propagation du germe épidémique.

Il faut signaler, en premier lieu, le passage dans le ravin de *Kassim-Pacha*, d'un ruisseau bourbeux alimenté exclusivement par les égouts provenant des hauteurs voisines et dont les conduits sont pour la plupart obstrués ou crevés; ensuite, l'agglomération, dans un espace trop restreint, d'ouvriers, de gens misérables, vivant au jour le jour, entassés dans des khans (caravansérail) au nombre de 25 et 30 par chambre; enfin le régime même des habitants qui n'ont pour toute subsistance que des pastèques, des concombres, et se trouvent réduits pendant l'été à boire l'eau saumâtre des puits, laquelle est corrompue par des détritiques et par les infiltrations d'un sol poreux imprégné de matières en décomposition.

Sur les réclamations qui revenaient de toutes parts et les difficultés qui se présentaient journellement dans les ports étrangers pour l'admission des provenances de Constantinople, le conseil de santé avait enfin pris sur lui, le 20 septembre dernier, de délivrer une patente brute aux navires en partance; mais ce n'est que le 28 qu'on apprit de Péra, d'une façon officielle, que dans la seule nuit du mercredi au jeudi, le quartier de *Kassim-Pacha* avait donné à lui seul de 60 à 80 cas, sur lesquels on avait eu à enregistrer 30 décès. La mortalité, qui fut la même le vendredi, s'éleva au chiffre de 50 le surlendemain samedi, toujours d'après le dire officiel. Cédant à la panique générale, et effrayée elle-même des progrès rapides du fléau, l'administration supérieure eut recours à des mesures extrêmes; mais le temps qu'elle mit à discuter, à décréter, permit à l'épidémie de se propager en dehors du foyer, et les conséquences de ce manque d'initiative eussent été terribles, si le choléra n'avait à ce moment cédé de lui-même à l'influence des conditions climatiques qui s'étaient améliorées. Il fut néanmoins décidé que la population ouvrière de *Kassim-Pacha* émigrerait et serait installée sous des tentes à une distance respectable de la ville, sur les hauteurs d'*Ok-Meïdim*. Mais les baraquements ne purent être établis que le samedi 30, à cause du défaut d'intelligence de l'administration sanitaire et de l'incurie du ministre de la marine, auquel le grand vizir fut obligé d'enjoindre l'ordre formel de livrer le matériel de campement demandé.

Dans l'intervalle, la municipalité avait déjà pris des mesures pour faire évacuer les khans, tandis que, d'un autre côté, le grand vizir intimait l'ordre à la direction impériale de médecine d'établir un cordon sanitaire autour des quartiers infectés, dans lesquels se trouvait comprise une partie du Petit-Champ des morts (cimetière de Péra). Les lenteurs impardonnables de ces mesures furent cause que beaucoup de gens, chassés de leur domicile et privés de tout abri, se virent obligés de chercher un refuge dans les quartiers avoisinants, transportant avec eux les germes de la maladie à Péra, *Galata*, *Bébec*, *Hissar*, et même *Scutari*, où des cas isolés de choléra furent signalés aussitôt après leur arrivée.

Il est à remarquer, du reste, que, dès le lendemain de l'établissement du cordon sanitaire, l'épidémie perdit beaucoup de son intensité; la maladie présenta un caractère plus bénin, et les cas, devenus plus rares, ne donnèrent bientôt plus qu'une moyenne de cinq ou six décès par jour. Faut-il attribuer cette brusque décroissance, qui marquera, il faut l'espérer, la fin de l'épidémie, aux dispositions prises par l'autorité et approuvées par le conseil de santé? Je ne le pense pas.

En outre des lenteurs, et des irrégularités qui avaient accompagné l'adoption de mesures aussi rigoureuses, il faut compter que le cordon sanitaire, si resserré qu'il pût être, n'offrait, en vérité, que des garanties illusoire, puisque, sans compter les fuyards, qui avaient déjà porté avec eux le germe du mal dans d'autres quartiers, avant l'arrivée des troupes, nombre de personnes pouvaient encore en-

trer et sortir moyennant la faveur ou l'inévitable *bakchis*, auquel sont accessibles tous les fonctionnaires de l'Empire, et qui n'était en dernier lieu que de quelques piastres. Comment espérer, d'ailleurs, que les zaptiés, ou gendarmes préposés à la garde des quartiers infestés, échapperaient à la corruption, lorsque ces pauvres gens, dont le payement est arriéré pour le moins de plusieurs mois, ne reçoivent, pour effectuer une surveillance active de 12 heures sur 24, d'autre nourriture que deux morceaux de pain?

Et d'un autre côté, comment expliquer l'exception qui était faite en faveur des médecins, officiers de santé, marchands de fruits et porteurs d'eau qui pouvaient communiquer librement à toute heure du jour et de la nuit, tant avec les lieux condamnés qu'avec les quartiers jouissant d'une immunité parfaite?

La décroissance du choléra doit plutôt être attribuée à l'heureux abaissement de la température qui a pu arrêter pour le moment les exhalaisons d'un sol fétide, que l'on peut sûrement considérer comme le réceptacle de l'épidémie; peut-être aussi à l'abandon partiel du principal foyer de la maladie, qui devait trouver un aliment favorable à sa propagation dans cette dangereuse agglomération d'individus misérables.

Or, malgré la diminution d'intensité du fléau, on n'en continue pas moins à priver de toute communication les malheureux habitants de *Kassim-Pacha*, qui attendent, à l'extrémité des rues interceptées, les provisions et les nouvelles qui leur sont apportées par des parents, des amis, et assistent de loin au défilé de curieux accourus comme à une exhibition pour se donner le spectacle des scènes émouvantes qui se produisent le jour et le lendemain de l'établissement du cordon sanitaire.

C'est le dimanche, 30 septembre, que cette mesure restrictive, contraire à tous les usages, fut mise en vigueur, et il est triste d'avouer que les autorités chargées de son exécution ne prirent même pas la peine de couvrir la brutalité d'un procédé dont la cruauté sans exemple fut la cause d'un véritable désarroi, autant dans les quartiers condamnés que dans les localités avoisinantes.

Des bataillons de gendarmes, débouchant par escouades, vinrent prendre position sur différents points et se déployèrent en tirailleurs, de manière à former un cercle qui devait aller en se rétrécissant jusqu'aux limites fixées par la commission sanitaire, et que le choléra ne devait plus franchir sans un *tischère* ou laisser-passer.

La population affolée essaya, mais vainement, de forcer le blocus. Des scènes déchirantes se renouvelèrent le lendemain, lorsque les ouvriers voulurent aller à leur travail. La force dut intervenir, et l'on ne saura jamais combien d'esprits frappés par ces procédés barbares rentrèrent désespérés dans leur habitation pour y succomber peut-être aux atteintes de la peur.

Il arriva aussi que bon nombre de personnes, qui avaient été appelées dans ces quartiers pour leurs affaires, se trouvèrent surprises par l'arrivée des zaptiés et empêchées de regagner leur domicile. Mais les conséquences les plus fâcheuses furent que la population de ce quartier, qui vivait au jour le jour d'un modique salaire gagné péniblement au dehors, se trouva du jour au lendemain privée de toute ressource.

La préfecture de la ville a décidé qu'elle enverrait journellement 25,000 piastres, environ 5,500 francs, à la municipalité pour venir en aide à la misère publique; mais en supposant que cette somme arrive intégralement à sa destination, chose dont il est permis de douter dans un pays où le gaspillage est à l'ordre du jour, ce modique secours est loin de pouvoir suffire à mettre fin à la misère d'une population de 15,000 âmes, privée de travail et de toute ressource, si l'on compte surtout que, sur les 25,000 piastres, doivent d'abord être prélevées les dépenses afférentes aux ambulances et aux transports des approvisionnements de toute sorte. Toute bonne qu'elle est, cette mesure est donc insuffisante, et il est triste de constater que le gouvernement, qui avait déjà reçu un avertissement de la conférence internationale, n'a encore rien fait pour l'assainissement du ruisseau pestilentiel qui traverse dans toute sa longueur

le quartier frappé par le choléra, et qui, faute d'eau pour charrier les immondices qui l'obstruent, n'attend qu'une période de sécheresse pour développer de nouveaux germes de maladie.

Ce ruisseau et les égouts voisins qui l'alimentent sont autant de réservoirs de matières stagnantes, dans lesquelles continuent à se corrompre à ciel ouvert les suintements du sol et les déjections de toutes sortes.

Le gouvernement de la Sublime-Porte ne pense-t-il pas que les troupes qui concourent à former la séquestration du quartier populaire de *Kassim-Pacha*, et qui deviennent elles-mêmes un moyen de dissémination, puisqu'elles se trouvent mises en contact immédiat avec le foyer cholérique, seraient plus utilement employées à assainir ces localités malsaines et à surveiller particulièrement le service de répartition des eaux du bassin de Belgrade dont le fonctionnement est arrêté par les abus et les privilèges les plus incroyables; car, ce n'est un mystère pour personne, pendant que les habitants de Péra languissent de soif, alors que le foyer pestilentiel de *Kassim-Pacha* empoisonne toute une rive de la Corne d'Or et que, faute d'un peu d'eau, l'épidémie menace d'envahir l'Europe, les bassins et jets d'eau qui ornent les villas princières du vice-roi, du Sultan, et des pachas ainsi que les nouveaux palais en construction, reçoivent en abondance, et à profusion, l'eau des réservoirs de Belgrade que les pluies de ces derniers temps avaient largement approvisionnés. Devant une incurie aussi manifeste, n'est-on pas en droit de se demander qu'elle est l'utilité de ce conseil sanitaire de Constantinople, auprès duquel sont représentées toutes les puissances, et, si les abus signalés, qui ne cessent de soulever l'indignation de la colonie européenne de Péra, ont fait l'objet d'un rapport de la part des représentants autorisés, pourquoi les gouvernements restent-ils aussi inactifs et se montrent-ils aussi peu soucieux de réclamer l'application rigoureuse des résolutions arrêtées en août et septembre 1866 par la Conférence internationale.

Que faudrait-il, en définitive, pour rendre la santé aux uns, pleine confiance aux autres? Un peu moins d'eau dans les villas de plaisance de messieurs les pachas et un coup de balai dans ces quartiers immondes, dont l'assemblage pittoresque compose, à la vérité, le plus beau panorama du monde.

Car, on ne saurait trop le répéter, ici comme ailleurs, c'est seulement la misère, et la misère avec tout son appareil repoussant, qui a eu cette fois encore le triste privilège d'engendrer le mal et de donner asile à une épidémie que l'on a peut-être trop honorée en lui donnant le nom de *choléra*.

A. DARTIGUENAVE.

Constantinople, 11 octobre 1871.

Par vapeur « Tibre ».

LE BOURGET

Vous souvient-il de l'enthousiasme qui éclata dans Paris assiégé, à cette nouvelle : le Bourget est pris!

Il semblait que l'ère des désastres était à jamais finie, et qu'à force de courage, de patience, et, disons le mot, d'héroïsme, on parviendrait à briser le fameux cercle de fer dans lequel les Prussiens tenaient Paris enfermé.

La preuve, répétait-on partout, c'est qu'une poignée d'hommes viennent de culbuter les Allemands au Bourget...

Ce jour-là, plein d'espoir et plein de fureur en même temps, chacun voulait marcher en avant...

C'était le 28 octobre, un jeudi. Le commandant Rolland avait obtenu la permission de tenter quelque chose... A la tête de ses francs-tireurs de la Presse, soutenus par les soldats des 12^e et 14^e bataillons de la Seine et par quelques compagnies du 28^e de marche, il partit à cinq heures du matin, pénétra dans le village et força l'ennemi à se replier en arrière de la Marée, vers le pont Iblon.

A onze heures du matin, le général de Bellemare arrivait au Bourget, dont on était complètement maître. C'est alors que les Prussiens commencèrent à diriger tout le feu de l'artillerie sur ce malheureux

village qu'ils avaient été forcés d'abandonner. Bombes et obus pleuvaient dru comme grêle. Deux fois l'ennemi, protégé par ses formidables pièces, essaya de revenir sur ses pas, deux fois il fut repoussé.

Enfin, dix-huit mille Allemands arrivèrent devant nos soldats qui, malgré leurs fatigues et leurs souffrances, entreprirent une lutte vraiment héroïque. Hélas! il fallut céder, non pas à la valeur, au courage, mais au nombre... Et ils cédèrent avec colère et avec rage, en tuant et en se faisant tuer...

Or, lundi dernier, les défenseurs du Bourget venaient assister, dans ce village, à une cérémonie faite à la mémoire de leurs malheureux compagnons d'armes morts pendant ces terribles journées.

Le ciel était splendide. Le soleil éclairait ces rues dont les maisons portent toutes encore les traces des engins prussiens.

L'église était trop petite pour contenir la foule. Elle était tendue de noir, mais ce n'était pas là la plus lugubre de ses décorations... Ses murs troués, ses flancs déchirés rappelaient aux assistants les plus tristes et les plus chers souvenirs... Une compagnie du 114^e de ligne formait la haie et la musique de la garde républicaine était rangée en cercle. Au milieu de l'église, se trouvait un catafalque entouré de trophées, de drapeaux, et sur lequel étaient placés un képi, deux sabres-baïonnettes, formant la croix, et des couronnes.

MM. les généraux de Bellemare, Henrion, Dahne, Dhagnès, les colonels Lavoygnet et de Boisdenez assistaient à la cérémonie. C'est M. le curé du Bourget qui a officié. Pendant l'office, la musique de la garde républicaine a joué les morceaux suivants : marche funèbre de Carafa, marche funèbre de Donizetti et la prière du *Pardon de Ploërmel*.

Après l'office, Mgr Duquesnay, le nouvel évêque de Limoges, a conduit la foule jusqu'à l'extrémité du village, à l'endroit où reposent les héros du Bourget. Là, un monument sera élevé; en attendant, on a disposé un catafalque entouré de quatre mâts ornés de drapeaux et d'écussons portant les inscriptions suivantes :

14^e bataillon des mobiles de la Seine.

12^e bataillon des mobiles de la Seine.

Francs-tireurs de la Presse.

28^e de marche, grenadiers et voltigeurs.

Mgr Duquesnay a prononcé un discours qui a causé la plus vive émotion; ensuite, M. le général de Bellemare a pris la parole, et enfin M. Francis Aubert a parlé au nom de la presse.

Voici quelques-uns des principaux passages du discours de M. Aubert :

« Il est dans la vie des nations des jours terribles où tout s'écroule autour d'elles, où le sol semble s'entr'ouvrir sous leurs pas pour les engloutir, où la Providence elle-même paraît s'acharner à leur destruction : tout fait défaut à la fois; l'organisation est imparfaite; les capitaines sont insuffisants ou infidèles; les factions mettent à profit la présence de l'étranger pour fomenter des séditions; la guerre civile ajoute ses maux aux maux de la guerre étrangère.

« C'est la destinée de la France de traverser, sans y périr, des orages de ce genre.

« Rappelez-vous, aux époques les plus tourmentées de notre histoire, ces désastreuses batailles dans lesquelles succombaient, autour du souverain, la fleur de la noblesse, l'élite du peuple, toutes les forces vives et la fortune de la nation, défaites immenses au lendemain desquelles le pays voyait toujours ses frontières devenir plus étroites.

« C'est Crécy, où périrent 11 princes et 30,000 soldats, chiffre énorme pour le temps, et d'où Philippe de Valois se retire presque seul.

« C'est Poitiers, où le roi Jean est pris, où tombent 12,000 hommes, Poitiers qui nous coûte onze provinces.

« C'est Azincourt, où toute la chevalerie française est moissonnée et qui donne le titre de roi de France au roi d'Angleterre.

« Songeons enfin à ce qu'était la France française sous celui qu'on n'appelait plus que le roi de Bourges : Quelques duchés au-delà de la Loire formaient tout son domaine. Eh bien, six ans plus tard, la France était reconquise, reconstituée, et plus grande qu'elle ne l'avait jamais été.

« Une heure semblable sonnera pour notre génération, j'en ai, comme vous tous, la conviction profonde, inébranlable... »

M. V.

LA COMMUNE A LONDRES

LE CABARET DE RUPERT STRETT

De toutes les villes du monde, Londres est la plus curieuse pour la multitude de spectacles qu'elle offre à l'œil de l'observateur. Le fantastique, le risible, le grotesque, l'horrible, tout s'y trouve en abondance et s'y mêle sans harmonie. Il y en a pour tous les goûts : Les bouges de Tamise-street et les coupe-gorge qui abondent dans les rues boueuses et sinistres des bords de la Tamise fournissent aux amateurs des émotions agréables, quoique accompagnées d'un certain danger; les *Argyle rooms* avec leurs danseurs à mécanique et leurs danseuses à pieds gigantesques comblent de joie le caricaturiste le plus difficile; et les diverses péripéties du *sunday* sont bien faites pour dérider le visage le plus rébarbatif.

Mais les événements politiques ont doté Londres d'une autre curiosité. Celle là, par exemple, n'appartient pas au pays. Nous voulons parler du cabaret de Rupert-street, dont nous donnons ici un fidèle dessin :

Rupert-street est située au centre d'un quartier plus français qu'anglais dans sa composition. Là, aux environs de Leicester-square, on retrouve tous les accents depuis le gascon jusqu'au normand. Les boutiques, les passants, les journaux, l'atmosphère, tout est français. Le boule-dogue est ignoré; le caniche prédomine. C'est à se croire dans la partie la plus sale et la plus noire de Paris. Quant à Rupert-street, c'est une rue presque entièrement accaparée par les réfugiés politiques. Une taverne, en particulier, est aussi remarquable par son aspect que par l'élément qui la remplit : c'est là que se rassemblent les réfugiés de la Commune, et ils sont nombreux.

En franchissant le seuil du *public house*, le spectacle n'est pas précisément réjouissant. Nous nous trouvons dans le *bar*, espèce de comptoir où se débitent les boissons : deux femmes d'une laideur et d'une saleté toutes spéciales sont chargées de cette délicate besogne. Leurs nez, du plus beau rouge, témoignent que si ces dames vendent beaucoup de bière et de gin, elles en absorbent une quantité au moins équivalente. On nous ouvre une porte à droite et nous voilà en pleine Commune.

Le coup d'œil est pittoresque. La Commune ne délibère pas; elle s'occupe d'un travail moins important et plus substantiel : le préparatif et la dégustation du dîner. Point de cuisinier, point de garçon; la Commune fait cuire son repas elle-même, et vraiment, il faut croire qu'elle possède des artistes culinaires d'un certain mérite, car l'odeur du ragoût est appétissante. La salle où se trouvent réunis les ex-gouverneurs de l'Hôtel-de-Ville est une longue chambre manquant, dans une égale proportion, de lumière et de meubles : çà et là, quelques escabots, des bancs, deux ou trois longues tables chargées de pots et de pipes. La flamme qui brille dans l'énorme cheminée, le cliquetis des tasses et des assiettes, les conversations animées, tout cela donne néanmoins à cette salle nue et presque lugubre, un air de gaieté que pourraient lui envier les salons les plus aristocratiques du West end. Chacun mange à sa guise et s'établit selon son caprice. Sur le plancher, au milieu de la salle, sont placés une quantité de verres : le réfugié chargé de faire le café y verse le liquide et chacun vient prendre sa part. La bière a détroné Bacchus; mais, à cette exception près, tout est français, — dans la cuisine du moins. Au fond de la salle, un commun fume placidement sa pipe tout en regardant, avec béatitude, les évolutions qui s'opèrent autour de la cheminée; d'autres jouent aux cartes et abrègent les ennuis de l'attente par de larges rasades de *porter*. Un troisième groupe discute sur des questions sociales, au milieu d'un nuage de fumée et de flots de bière; et tous s'accordent pour exécuter la lenteur du cuisinier. Somme toute, cette

vaste chambre avec ses fenêtres enfumées, ses joueurs, ses fumeurs, ses murs tapissés de placards et de dessins, et ses habitués, ressemble plutôt au *mess room* d'une caserne qu'à l'enceinte où se trament de noires conspirations.

Pendant une soirée de la semaine dernière, une manifestation en faveur des grévistes de Newcastle avait lieu dans Trafalgar-square. Les corporations ouvrières — soit dit en passant — aiment la musique bruyante et, par-dessus tout, la *Marseillaise*. Ils répétaient donc le chant national français avec une vigueur de poumons inconcevable; et ce qui n'était en réalité qu'une manifestation toute pacifique devait paraître aux yeux des Français, mal initiés aux coutumes du pays, un embryon de révolution. Un dessinateur de nos amis, très-gai de sa nature, veut profiter de cette ignorance : il se précipite pâle et tremblant dans l'espèce de caravansérail que nous avons décrit plus haut : citoyens, s'écrie-t-il avec un geste tragique, la Commune est proclamée à Londres!... l'Archevêque de Canterbury est gardé comme otage par les insurgés... le duc de Trafalgar-square a été fait prisonnier... La reine a quitté St-James; toute la cour est en fuite!... On demande un chef de barricade dans le Haymarket!... Aux armes!...

Le côté le plus drôle de la plaisanterie, c'est qu'on l'a crue!

C. B.

LA FÊTE DES MORTS

2 NOVEMBRE 1870-71

L'an dernier, en 1870, le 2 novembre s'écoula dans une solennelle austérité. La France, déjà engagée dans l'abîme, ne voulait pas se convaincre qu'elle allait en sonder toutes les inénarrables horreurs, et qu'aucune humiliation, aucune angoisse, aucune misère ne lui seraient épargnées. Mais quand le malheur s'abattit sur elle, elle subit sans faiblir l'inévitable choc, elle ne s'affaissa pas sous le fléau, et elle a lassé la destinée.

En ces misérables années 1870-1871, la solennité funéraire du 2 novembre ne pouvait point se renfermer dans la limite brève d'un froid soleil d'automne, de son lever à son déclin. Hélas! la journée de deuil a été bien plus longue, elle a semblé interminable; elle a duré des semaines, des mois. Le jour des morts, en 1870-1871, cela a été tous les jours de l'année. Chaque jour n'a-t-il pas apporté quelque déplorable éphéméride? chaque jour n'a-t-il pas vu se renouveler les attristants anniversaires des sinistres combats livrés sur le sol envahi, autour de nos villes assiégées, et qui toutes eussent voulu périr debout? Quel deuil épouvéra jamais ce cercle funeste de sombres anniversaires? Qui osera égrener le chapelet sinistre de ces navrantes dates : Saarbruck, Wissembourg, Froeschwiller, Gravelotte, Sedan, Metz, Châteaudun, Nogent-sur-Seine, la Malmaison, la Jonchère, Champigny, Buzenval, le Bourget, Montretout, et tout le reste. N'est-ce pas une intarissable litanie? Nous bout à bout, ces désastres ne rappellent-ils pas le serpent qui mord sa queue et roule en volute non interrompue ses anneaux empoisonnés?

C'est du 18 juillet, jour où la France apprit la déclaration de guerre, qu'il faut dater l'interminable série de nos afflictions, la lugubre expiation, qui n'est pas encore terminée. La tragédie débuta par la parade avinée et criarde d'un patriotisme imposteur qu'on avait soldé dans la coulisse, et dont, quelques jours après, nos ennemis nous rappellèrent, non sans ironie, la licencieuse outrecuidance. Après quoi, la France ne marcha plus qu'à travers les cadavres. Ses pieds trépignèrent dans une vendange horrible, et le sang lui monta jusqu'aux reins. Même on tenta, par dessus le marché, de la salir et de lui faire un manteau d'ignominie; mais, chaque fois que des hommes sans nom lui jetèrent la boue et l'outrage, elle se baissa vers cet océan sanglant, elle y plongea ses mains blessées, et dans le sang sacré versé par ses héroïques enfants, elle lava son front souillé.

Chaque ville, chaque hameau, témoin d'un de ces sublimes faits d'armes, a voulu en célébrer l'anni-



LE 2 NOVEMBRE 1871.

Ce sont les derniers jours de soleil au village.
 Le glas des morts tinte dans l'air moulu blé.
 Et le pauvre hessé songe au dernier voyage
 Qui va le rapprocher de Dieu.

(Dessin de M. Edmond Morin.)

versa. Châteaudun, Nogent-sur-Seine, la Jonchère, Champigny, le Bourget, toutes les localités consacrées par ces hécatombes détestées feront chaque année un service commémoratif pour les braves tombés en combattant pour la patrie. En même temps, un monument, le marbre ou une simple pierre, au besoin, racontera aux passants la vaillance de ceux qui eurent foi dans la France et donnèrent pour elle tout leur sang. On unira ainsi dans un commun souvenir les marins, l'armée, la mobile, la garde nationale, qui là, face à face avec le Prussien, ont trouvé la mort. C'est un autel élevé à ceux qui expient des fautes qu'ils n'avaient pas commises, qui tombèrent en accomplissant sans réserve tous leurs devoirs, et en jetant un regard bien triste sur ce qui allait rester après eux : la patrie dévastée et leur famille désemparée, la vieille mère sans son enfant, la vaillante compagne sans son laborieux ami, et l'orphelin seul au milieu de l'indifférence et de la misère de la patrie divisée.

Ces morts, qui sont près de nous, ils dorment dans la terre de France, sous le ciel de la patrie; mais les morts qui sont couchés là-bas dans le sol que s'est approprié l'ennemi, dans la terre qui, pour un moment, nous a été ravie, oh! ces morts, c'est pour eux qu'il faut aviver tous nos souvenirs pieux. Nos regrets vont trouver les voyageurs péris loin de la famille, loin du pays. En mourant, ils ont avec amertume songé à ceux qu'ils ne verront plus. Combien plus terrible a dû être le regret des combattants, qui, en mourant, ont pu entrevoir l'inutilité de leurs efforts, et qui sur ce terrain, fécondé de leur noble sang, ont pu prévoir que l'ennemi promènerait sa barbarie triomphante.

A Saverne, le 16 août, on avait tendu l'église en noir; toute la population se rendit de bonne heure au service funéraire. Hommes, femmes et enfants, tous étaient en deuil. La prière finie, tout le monde se porta au cimetière, et chacun visita les tombes de son choix. Le cimetière est divisé en deux parts. Ici les Allemands, là les Français, Français de toutes les parties de la France, morts à Saverne pendant la guerre ou par les suites de leurs blessures. Aucune tombe de ces pauvres Français qui reposent loin de leur foyer, loin de ceux qui les aiment, ne reste abandonnée.

Dans un village, une femme avait adopté une tombe et la soignait jalousement. « Mon fils, disait-elle, a péri dans cette guerre; où est son corps? nul ne le sait; eh bien! si quelque mère veille sur cette tombe inconnue de mon enfant, moi, en revanche, je tiens ici la place sainte d'une mère qui pleure et ne veut pas être consolée. »

Cette femme, cette mère, c'est celle que vous voyez là dans la touchante gravure que M. Morin nous trace d'après son souvenir. Elle est en deuil, puisque la patrie est en deuil et que son fils est mort. Maintenant, sa vie se partage entre la tombe du soldat mort pour la patrie, et qu'il a fallu enterrer loin du pays, et les soins qu'elle donne au compagnon que son cœur a choisi, cultivateur artisan et soldat tout à la fois, puisque le malheur des temps l'a voulu ainsi. Tous les deux ils vivent dans ce court-circuit resserré, où vous apercevez les traces non réparées des ravages de la guerre. Le vase de fleurs est renversé, fêlé; et les fleurs ont péri, à côté voilà la meule et l'outil abandonné. Lui, le soldat volontaire, il est là miné par l'angoisse. Il a fait la guerre, il a perdu son fils, il voudrait lui aussi visiter les soldats morts que la bataille a légués au cimetière de son pays, devenu désormais l'autel du patriotisme. Mais son mal le retient et la femme se dirige seule vers la demeure suprême du combattant que son cœur a adopté malgré la mort.

Va, noble femme, va prier sur la tombe de l'adolescent qui versa sans marchander son sang et dont le corps repose dans ce sol qui retournera bientôt à la patrie. Va prier. Tu peux pour un moment, chaque jour, laisser aux derniers soleils se réchauffer le vieux travailleur qui se fit spontanément soldat, lorsque le talon allemand vint profaner la terre de France. Il partit, lui, et son fils cependant était tombé sous les balles terribles. Hélas! la mort qui n'a pas frappé le père, eût dû épargner l'enfant. Mais écoute, femme, les calamités de cette année ont fait des milliers d'orphelins. Si sur ta route tu rencontres un orphelin, prends l'enfant par la main, ramène-le à

ton foyer. Dans cette légion d'enfants, orphelins de la France, il y a l'avenir de la patrie, sa régénération et sa revanche.

La femme s'est éloignée. Elle se dirige, toute vêtue de deuil, sa Bible à la main, vers le cimetière. Le vieux laboureur, le soldat volontaire de la France envahie, caresse son pauvre chien qui, lui aussi, semble bien triste.

— Hélas! dit le vieillard, je ne vivrai pas longtemps. Mon fils, lui, aurait eu de longues années devant lui; s'il avait vécu, il aurait pu voir la France florissante et libre et ressaisissant ce sol sacré qui lui a été ravi.

— Vieillard, ne désespère point. Tes jours sont courts peut-être; mais la France, qui n'a défailli qu'un instant, va renaître dans sa force et dans sa vertu. Pour rendre à la patrie mutilée tous les biens qu'elle a perdus, il suffit d'un jour. La France est le soldat de Dieu.

MAURICE CRISTAL.

COURRIER DU PALAIS

Je m'étais proposé de vous parler encore des travaux de réparation que l'on exécute en ce moment au Palais-de-Justice; mais je m'en garderai bien, car il paraît que l'on va tout simplement reconstruire ce qui existait auparavant, ni plus ni moins. On a l'espace, on a le temps, on a l'argent et l'on va donner ce miraculeux exemple de la puissance de la routine de rétablir ce palais mal distribué; ces mêmes escaliers et ces mêmes vestibules prétentieux vont donner accès à ces mêmes chambres ridiculement mesquines, mal aérées, dans lesquelles ont été étouffés et asphyxiés, dans lesquelles on n'entend pas. Nous allons revoir cette même salle des assises qui avait l'air d'une gageure contre le bon sens, avec son plafond bas, ses ornements, ses dorures, ses peintures de mauvais goût, même pour une salle de bal ou de café-concert. En voilà encore pour un siècle ou deux; n'en parlons donc plus!

Quoique cette résolution soit de nature à bien simplifier les choses, la rentrée des cours et tribunaux se fera le 3 novembre au milieu des décombres de toute sorte. Le cérémonial sera le même que les années précédentes : la messe du Saint-Esprit sera dite dans la Sainte-Chapelle, à onze heures précises, puis la cour de cassation ira tenir sa séance solennelle dans la salle qui lui est provisoirement affectée au Palais-Royal. M. le procureur général Rénouard prononcera le discours de rentrée; pendant ce temps, la cour d'appel procédera à l'installation du nouveau procureur général, M. Imgarde de Leffemberg.

Lundi prochain, 6 novembre, commenceront à Versailles, devant le 3^e conseil de guerre, les débats relatifs à l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas; les accusés seront au nombre de cinquante-six.

Il y a eu, ce mois-ci, une sorte de repos, de temps d'arrêt dans les causes importantes; mais les conseils de guerre n'en ont pas moins été fort occupés. Le 2^e conseil de guerre, séant à Paris, a jugé quinze militaires du 88^e régiment de marche qui, envoyé le 18 mars au buttes Montmartre, mit la crosse en l'air. Le rapport, résumé de la procédure, explique que ce régiment venait d'être formé à la hâte de jeunes recrues et de débris des autres régiments, les cadres étaient mal formés; les officiers, en nombre insuffisant, étaient à peine connus des hommes qu'ils commandaient; ainsi s'expliquerait cette défaillance.

Les quinze accusés étaient restés à Paris pendant tout le temps de la Commune, ils avaient été incorporés dans divers bataillons de la garde nationale, et plusieurs d'entre eux avaient été au feu contre les troupes régulières. Tous ces hommes ont opposé à cette dernière accusation des dénégations énergiques, tous auraient fait de vains efforts pour sortir de Paris, tous auraient été forcés de se joindre aux troupes insurgées sous peine d'être fusillés sommairement et aussi sous peine de mourir de faim, et cependant ils ont pu se dispenser d'assister aux divers combats livrés devant Paris. L'accusation n'avait, du reste, à l'égard de ce dernier fait, le plus

grave de tous, sans contredit, que de vagues soupçons à faire valoir. Pour sept d'entre eux, l'accusation a été admise, et, grâce à une déclaration de circonstances atténuantes, une condamnation à cinq ans de détention a été prononcée; les huit autres accusés ont été acquittés. Rien, du reste, n'est ressorti des débats qui puisse servir à l'histoire de cette malheureuse journée.

Le conseil de révision de la 1^{re} division militaire a confirmé la seconde condamnation à la peine de mort prononcée contre Nathaniel Rossel, le ministre de la guerre de la Commune; il y a encore un pourvoi en grâce qui semble être bien appuyé; mais la commission n'a pas encore statué sur un seul des pourvois qui ont été formés devant elle, ou, du moins, il n'y a pas encore une seule de ses décisions qui soit connue.

Les journaux judiciaires, quel que soit leur zèle, ne peuvent arriver eux-mêmes à donner à leurs lecteurs un exposé complet de toutes ces poursuites dont les débats se produisent à Paris, à Versailles, à Saint-Germain et à Rambouillet, sans parler des conseils de guerre qui siègent à Lyon et à Marseille; il faut donc se contenter des affaires hors ligne; telle est, par exemple, l'accusation qui pesait sur Marigot, ex-caporal dans un régiment de ligne. Marigot a comparu devant le 4^e conseil de guerre. Celui-là, devant ses juges, n'a pas fait la bête! C'est maintenant l'expression consacrée pour les accusés qui, en présence d'un fait matériel prouvé, incontestable, essayent, par la maladresse même de leurs explications, de repousser tout soupçon d'initiative et réduisent le rôle qu'ils ont joué dans l'insurrection, à la situation effacée d'hommes entraînés, ou même forcés d'agir. Marigot, condamné, pendant le siège des Prussiens, à cinq ans de travaux forcés pour désertion, était détenu à la prison militaire quand arriva le 18 mars. Mis alors en liberté, puis arrêté de nouveau, selon son dire, il n'aurait été relâché par Briant, le directeur de la Roquette, qu'à la condition expresse de servir activement la Commune. Nommé chef de bataillon, il a raconté qu'il avait concouru énergiquement à la défense du carré Saint-Martin. Il avait là 400 hommes sous ses ordres, et il s'est replié sur Belleville avec 50 hommes seulement; tous les autres avaient été tués autour de lui.

Cette déclaration a produit une certaine émotion dans l'auditoire, et M. le Président a fait remarquer à l'accusé que c'était bien là la lutte à outrance. Marigot a invoqué cette circonstance qu'il avait reçu alors de Delescluze un ordre écrit de faire sauter tout le quartier Saint-Martin et qu'il s'était positivement refusé à accomplir une pareille monstruosité! Il a rappelé, et sur ce point des témoignages sont venus à son aide, qu'il avait, de tout son pouvoir, protégé la Banque de France et le Théâtre-Français; un jeune artiste allait être arrêté et traduit pour refus de service, devant les terribles cours martiales de la Commune, qui ne plaisaient guère, comme chacun sait, lorsque Marigot le sauva en l'incorporant, pour la forme, dans son bataillon. Voilà des détails que pourra prendre en considération la commission des grâces; mais le Conseil de guerre a condamné Marigot à la peine de mort, le malheureux jeune homme est âgé de 29 ans.

Pendant ce temps, le tribunal correctionnel examine la conduite de tous les individus qui ont occupé, et par conséquent usurpé sous la Commune des fonctions publiques; nous voyons défiler sur la banc de la 10^{me} chambre un chef de la police de sûreté, des commissaires spéciaux, des commissaires de police, des juges de paix, des greffiers, des vérificateurs de poids et mesures, etc., etc...

Tous répondent avec un remarquable ensemble que, les portes de Paris leur étant rigoureusement fermées, l'enceinte de la capitale devenait pour eux une déplorable prison dans laquelle ils étaient incessamment surveillés et, qui pis est, requis pour les bataillons de marche. Il fallait vivre, et comment se procurer du pain quand on se cache? Le titre de fonctionnaire public, ou seulement de secrétaire de fonctionnaire était un motif d'exemption — voilà leur crime! La plus part, il faut le dire, se sont empressés de favoriser la fuite de leurs amis et connaissances.

Aussi le tribunal a-t-il le plus souvent prononcé

des condamnations à huit jours ou à quinze jours de prison. Le chef de la sûreté et ses deux commissaires de police acolytes ont été condamnés à cinq ans de prison; mais par défaut. Le tribunal pense, avec raison, selon nous, que ceux qui se dérobent aux explications ont de trop bonnes raisons pour cela.

Et puis, en entrant à la Cour d'Assises, nous pouvons presque oublier qu'il y a eu un siège et une commune; nous retrouvons les commis infidèles qui, pour singer l'aristocratie de notre époque, entretiennent des filles avec la caisse de leurs patrons; nous retrouvons les ouvriers ivrognes, les buveurs d'absinthe qui tuent stupidement leurs concubines à coups de couteau. Ah! c'est l'amour, c'est la passion! s'écrient leurs avocats! mon Dieu! les défenseurs sont évidemment convaincus; je puis comprendre et je sais bien que l'on écoute avec une certaine confiance un malheureux que l'on a à défendre, qui se confesse, ou prétend se confesser devant vous, qui pleure et dont les terreurs arrivent à simuler le repentir; mais en vérité, les passions de l'humanité sont descendues bien bas si l'amour ne peut plus exister sans l'escroquerie et si les excitations de l'alcool, le *delirium tremens* de l'absinthe vont prendre le nom de jalousie!

L'accusé Kampf qui a volé son patron pour offrir à M^{lle} Marguerite Magne des déjeuners, des bijoux et des robes, ne me paraît que médiocrement intéressant; une passion qui va jusqu'à dévasser — et à plusieurs reprises, — les montants d'un ou plusieurs tiroirs, ne me cause aucune émotion; je n'apprécie pas du tout les lettres, dites touchantes, qui ont un vol avec effraction pour post scriptum. Je sais bien que le jury a écarté la circonstance aggravante et admis l'existence de circonstances atténuantes, je sais bien que la Cour a réduit la peine à deux ans de prison; je suis loin de critiquer le verdict et l'arrêt; mais j'ai bien le droit de m'écrier que ce n'est pas là de l'amour!

Et cet ouvrier mécanicien, ce Belge, nommé Fassin, qui travaillait trois ou quatre jours par quinzaine, qui battait M^{lle} Anot, sa concubine, et qui a fini par lui donner un coup de couteau, parce qu'elle ne voulait plus continuer la vie commune, qu'en dirai-je?

Quand, par suite des récits des témoins, il a fallu qu'on reproduisît aux débats les termes des discussions qui s'élevaient dans ce ménage, quand on a fait connaître la forme usitée dans les reproches de la vieille mère, les réponses de la fille et les aménités ordinaires du vocabulaire de l'accusé, M. le président a été obligé de faire cette observation aux membres du jury :

« Messieurs, nous ne sommes pas précisément dans le milieu idéal des bonnes manières! »

Fassin a été condamné à dix années de travaux forcés.

Encore un souvenir de la Commune: Un nommé Carminaty, un cocher, a jugé bon de ne pas laisser brûler les meubles et les effets renfermés dans les maisons bombardées et abandonnées de l'avenue Joséphine et de l'avenue de la Grande-Armée. Il n'est pas entré à pas de loup et en dissimulant ses traces, pour emplir ses poches ou faire un paquet; il a carrément amené une fille Bordès, cuisinière, et deux de ses amis, les frères Girardot, avec des voitures de déménagement. Le préjudice, pour une seule maison, s'élève à dix-neuf mille francs.

Quinze ans de travaux forcés pour Carminaty, trois années d'emprisonnement pour ses deux amis; voilà quel a été l'arrêt prononcé par la cour d'assises.

Nous avons encore à vous parler d'une certaine dame qui a tenté de corrompre un fonctionnaire public; mais, en vérité, c'est trop compliqué pour aujourd'hui.

PETIT-JEAN.

A SIX SOUS LA NUIT

Descendez la rive droite de la Seine jusqu'au pont rompu de Billancourt, et, là, regardez à votre droite encore.

Au coin de l'avenue des Princes, à l'angle du rez-

de-chaussée d'une maison non achevée, l'affiche que voici est restée depuis deux ans collée sur la pierre de taille :

AUX PERSONNES

QUI ONT BESOIN DE LOGEMENT

FRICHOT

MARCHAND DE VIN LOGEUR

Rue de Paris, 142-144, à Boulogne

A l'honneur de prévenir qu'il vient de faire agrandir des chambres et cabinets, et plusieurs chambres en commun, et que rien ne sera négligé pour les personnes qui voudront l'honorer de leur présence.

PRIX FIXE

Les chambres, 10 et 12 francs par mois, payant à la semaine. — On fait un franc d'indemnité à celui qui paye un mois d'avance. — Les cabinets à 8 francs, dans les mêmes conditions. — Les lits en commun sont fixés à 5 francs par mois pour un homme seul, et 6 francs par mois pour un lit à deux. — Pour les personnes couchant une ou deux nuits, 1 franc par nuit — le lit blanchi dans un cabinet *seul*, et de 50 centimes pour la personne qui *ne tient pas* au changement des draps et dans les lits *en commun* 1 franc pour un lit blanchi, à deux, et 80 centimes pour une personne seule. Les personnes qui ne tiennent pas au changement des draps 30 CENTIMES A LA NUIT.

On peut manger dans la maison à des prix modérés et on vend du vin rouge et blanc à 50, 60 et 70 centimes le litre.

Paris, imprimerie de Lefebvre, passage du Caire, 87-89.

Chose étrange! ces deux années ont vu tomber les grands arbres et les saulaies ombreuses du bord de l'eau, dévaliser les villas d'alentour, ruiner complètement plus d'un château; — de ce pont de fer il ne reste plus que de gigantesques débris.

Et cette frêle affiche est restée intacte, respectée par l'hiver, par les projectiles et... par les voleurs, dont c'était là le pays de prédilection. Une feuille de papier et un peu de colle ont plus résisté que le bois, la pierre et le plus dur métal.

La fable du *Chêne et du roseau* sera toujours une vérité,

Et on ne cessera jamais de coucher à six sous la nuit.

LORÉDAN LARCHEY.

UN SONNET PERDU DE BAUDELAIRE

Nous le devons à l'obligeance d'un bibliophile émérite, M. Antony Bruno, auquel il fut donné par l'auteur, en 1840. Charmante de fraîcheur et de sentiment, cette poésie révèle le Baudelaire du premier âge, — qu'il eût été grand tort de laisser inconnu.

Vous avez, compagnon, dont le cœur est poète,
Passé dans quelque bourg tout paré, tout vermeil,
Quand le ciel et la terre ont un bel air de fête,
Un dimanche éclairé par un joyeux soleil;

Quand le clocher s'agit et qu'il chante à tue-tête,
Et tient dès le matin le village en éveil,
Quand tous pour entonner l'office qui s'appête,
S'en vont, jeunes et vieux, en pimpant appareil;

Lors, s'élevant au fond de votre âme mondaine,
Des tons d'orgue mourant et de cloches lointaines
Vous ont-ils pas tiré malgré vous un soupir?

Cette dévotion des champs, joyeuse et franche,
Ne vous a-t-elle pas, triste et doux souvenir,
Rappelé qu'autrefois vous aimiez le dimanche?

BAUDELAIRE.

CORRESPONDANCE

(Cochinchine.) Cap Saint-Jacques,
le 1^{er} août 1871.

Monsieur le Directeur,
J'ai l'honneur de vous adresser un croquis de la station télégraphique du cap Saint-Jacques qui, de-

puis hier, met en communication directe notre belle colonie de la Cochinchine avec la France, les Indes et la Chine.

Depuis deux mois, un câble a été posé entre Singapoor et Hong-Kong, passant environ à seize milles du cap Saint-Jacques, qui est situé à l'entrée du Douaï, grand fleuve navigable pour les plus gros navires jusqu'à Saïgon, capitale de la Cochinchine.

La *China sub-marine company* s'est entendue avec le gouvernement français pour souder à son grand câble deux autres câbles plus petits, ayant environ vingt milles de longueur et allant aboutir au pied de la montagne du cap où se trouve un bureau télégraphique des plus importants de la Cochinchine.

Le 27 juillet les travaux commencèrent.

L'*Agnes* appartenant à la *Telegraph and construction maintenance Company* partit de la baie des Cocotiers à 11 heures du matin, allant à la recherche du câble de Chine dont j'ai parlé plus haut. Ce brick-goëlette à vapeur est muni d'appareils spéciaux, les uns placés sur l'avant pour retrouver les câbles plongés dans la mer, les autres situés sur l'arrière pour dérouler les câbles qu'elle a apportés de Singapoor.

Le croquis que je vous envoie a été fait à ce moment.

Le même jour, à 6 heures du soir, le grand câble était retrouvé, et, après y avoir fixé une bouée, l'*Agnes* revint prendre son mouillage.

La journée du 28 fut employée au creusement des tranchées qui devaient conduire l'extrémité des deux câbles dans les bureaux de la compagnie anglaise.

Le 29, l'*Agnes*, après avoir dévidé une partie de l'un de ses câbles dans un chaland remorqué par une chaloupe à vapeur, se dirigea vers la bouée qu'elle avait placée le 27; en même temps, la chaloupe à vapeur amenait à terre l'extrémité du fil devant relier la Cochinchine avec Hong-Kong. Afin de ne pas interrompre inutilement les communications entre Singapoor et la Chine, on ne fit que nouer le petit câble autour du grand.

Le 30, mêmes opérations pour le câble de Singapoor.

Le 31, malgré un temps affreux, du vent, de la pluie, messieurs les ingénieurs anglais London et Lavos surmontèrent toutes les difficultés et, après trois heures d'un travail sérieux, qui serait trop long à décrire, les soudures furent terminées.

A 11 heures, l'*Agnes* signala la réussite complète de cette opération si difficile; le champagne coula à grands flots tant à bord que dans les bureaux de la compagnie. On porta des toasts à la France, à l'Angleterre, à Daniell, à Volta, à Bunsen, à Franklin et à Thomson l'inventeur des appareils à lumière.

Aussitôt, de nombreuses dépêches, arrivées de toute la Cochinchine depuis quatre jours, furent expédiées sous la direction de M. Renouf, télégraphiste anglais très-distingué.

Je vous envoie la première dépêche qui fut envoyée en France, par M. le contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, ainsi que la réponse qui lui a été faite par S. Exc. le ministre de la marine.

(Cochinchine.) Saïgon 31 juillet 1871.
11 heures du matin.

Gouverneur à marine. — Paris.

La Cochinchine est heureuse d'être en communication directe avec la mère patrie. Elle s'empresse de lui adresser l'expression de ses vœux les plus ardents et de son filial dévouement.

Versailles 31 juillet 1871.
5 h. 50 du soir.

Marine à M. le gouverneur de la Cochinchine.

Je suis heureux de recevoir votre dépêche qui m'annonce que la Cochinchine est reliée télégraphiquement à la mère patrie.

J'espère que la rapidité de nos communications contribuera à développer la prospérité de notre belle colonie.

Recevez la nouvelle assurance du vif intérêt que le gouvernement porte à la Cochinchine française.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

GEORGES FAVRE.
Lieutenant d'infanterie de marine.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE DU CHILI

La République du Chili vient d'élever à la présidence M. Federico Errazuriz, un homme dont la vie politique est par elle seule une garantie assurée pour la prospérité du pays.

Le nouveau président du Chili est né au mois d'avril 1825. Après de sérieuses études pour la carrière du barreau, il commença à se distinguer dans le monde politique lorsqu'il avait à peine 24 ans. Élu à la Chambre des députés en 1849, il s'enrôla dès lors dans le parti libéral auquel il n'a cessé d'appartenir jusqu'à ce jour. Mais, ce parti était à cette époque bien loin d'avoir l'influence qu'il a exercée depuis dans les destinées de la République. Tombé du pouvoir après une lutte ardente avec le parti conservateur, le parti libéral passa de longues années à se retremper au feu incessant et journalier des combats politiques.

Pendant ce temps, M. Errazuriz se dévoua à sa cause avec toute l'ardeur d'un vrai patriote. Comme député de l'opposition au congrès, et comme écrivain dans la presse, il fut toujours le défenseur des principes libéraux.

En 1861, Don José Joaquín Pérez fut élu à la présidence de la République. Quoique issu du parti conservateur, M. Pérez inaugura dès le principe toutes les pratiques de la vie républicaine. Les libertés d'association et de la presse, la conciliation des partis, la



M. FEDERICO ERRAZURIZ,
nouveau président de la République du Chili.

tolérance complète de toute opposition qui ne dépasserait pas les limites légales, formèrent la base de son programme. Pour l'accomplir, il lui fallait des hommes du parti qui avait défendu ces principes et M. Pérez ne recula pas devant cette difficulté. C'est alors que le parti libéral monta au pouvoir avec des hommes éprouvés par une lutte prolongée. M. Errazuriz fut un de ceux appelés à figurer en première ligne; comme préfet de Santiago premièrement, il montra une grande force de caractère, modérée par une sage prudence, qui confirma les espérances que son parti avait fondées en lui.

Peu de temps après, un remaniement du Cabinet le porta au Gouvernement où, pendant plus de quatre ans, il déploya, comme ministre, les grandes qualités d'homme d'état auxquelles il doit sa popularité et son élévation. Son séjour au Cabinet, et plus tard sa présence au Sénat, où il obtint un siège à la dernière élection, ont été signalés par d'importants services rendus au progrès de son pays. C'est à son initiative que l'on doit la loi interprétative de la constitution en matière religieuse, qui a établi la liberté des cultes au Chili d'une manière solide. C'est encore à lui que l'on doit des modifications importantes dans le système de l'instruction publique, et une grande partie de la sage réforme constitutionnelle qui vient d'être discutée au congrès Chilien, et qui assure au pays les libertés qu'il a conquises au sein d'une paix profonde pendant les dix dernières années.

Monsieur Errazuriz a été élu président par une énorme majorité malgré



COLONIES FRANÇAISES. — Cochinchine. — Vue du cap et du phare Saint-Jacques au moment de la pose des câbles télégraphiques reliant la Cochinchine à la France. — (D'après le croquis de M. Georges Favre, lieutenant d'infanterie de marine, notre correspondant.)

REVUE COMIQUE, PAR CHAM



LE CONGRÈS DE LA PAIX

— Je demande des armes !



Pauvre Joseph !

— Ce sabre devenant le plus vilain jour de sa vie



— Tu es furieux ? mais avant tu ne voulais pas monter ta garde !

— Parce qu'on m'y forçait, maintenant on me force à ne pas la monter.



Partout !
— Vos papiers ?

— Nous sommes bien contents, pas vrai Azor ? Un impôt sup les chats te voilà pour M. Thiers, mon lou-lou .

— Un impôt sur les chats ! que M. Thiers compte plus sur moi, j'y retire mon appui.



— Faut donc qu'on se relève pour que vous reconnaissez le monde ?



— Caro amico, entre nous plus de montagnes !
— Rien qu'dne date ! 1870 !



L'IMPÔT SUR LE REVENU

— Voilà ce qui te revient.
— Un revenu ? Je t'en paye l'impôt.



— Mais mon brave paysan, l'internationale ne veut que votre bien !
— Tout mon bien, pas vrai ? je vous connais, tas de mauvais farceurs !



— J'ai tué mon pauvre chien !
— Et vous avez encore payé 40 francs pour faire ce coup là !



LE MANDAT IMPÉRATIF

— Y a un verre d'eau sucré à la tribune ; bois l'eau et apporte le sucre à Célestine.

les efforts du parti contraire, dont les organes, après l'ardeur de la lutte, commencent à avouer que l'élection a eu lieu dans les conditions de la liberté la plus absolue.

Le nouveau président doit avoir pris possession de son poste le 18 octobre 1871, 61^{me} anniversaire de l'indépendance de la République.

L. DE B.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : Émilie Dubois. — VAUDEVILLE : *Le Régénérateur*, comédie en un acte, par MM. Jaime et Victor Koning. — CLUNY : *Le Contrat de François Villon*, comédie en un acte et en vers, par M. Nirascou; représentations de Thérèse.

On ne verra plus circuler à travers les comédies de Molière cette petite Émilie Dubois, la plus blonde de toutes les Agnès, la plus impalpable, la plus rose, fuyante comme un rêve, la mignonne en personne. Nulle mieux qu'elle ne savait dire : « *Le petit chat est mort !* » On n'entendra plus cette voix fraîche, timide, argentine. Hélas ! le petit chat est mort pour tout de bon ; la vieille Mob n'en a fait qu'une bouchée. Pour moi, je me la rappellerai longtemps dans *Lady Tartuffe*, sa pièce de début, une puissante comédie trop vite oubliée, et dont le principal personnage a pu fournir quelques touches à M. Alexandre Dumas fils pour sa baronne d'Ange. Émilie Dubois se présentait au public entre Rachel et M^{me} Allan ; il y avait de quoi frémir ; mais elle avait l'inconscience heureuse de ses seize ans. Son succès ne fut jamais plus complet que ce jour-là. Elle se tira adorablement surtout d'une scène d'interrogatoire, qui est par elle-même une fort belle scène. Plus tard, Émilie Dubois se montra charmante dans *le Duc Job*. — Et maintenant, plus rien ! Elle est allée rejoindre le cortège des amoureuses de la Comédie-Française mortes dans leur belle saison...

Dans le monde des vivants, — j'entends les vivants de la scène, — il ne s'est point passé de grands événements cette semaine. *Le Régénérateur*, représenté au Vaudeville, est une tentative aristophanesque, dont le résultat n'est pas fait pour encourager les auteurs à persévérer dans cette voie. Ces auteurs sont pourtant deux gens d'esprit ; mais il y a esprit et esprit, comme il y a fagots et fagots ; et il en faut beaucoup, et du meilleur, pour s'attaquer à l'écrivain qui a signé les *Idees de M^{me} Aubray*, et même *la Visite de noces*.

Fidèle à son programme littéraire, le théâtre Cluny a donné l'autre jour une petite comédie en un acte et en vers, par M. Nirascou. Tout fait supposer que M. Nirascou, dont je lis le nom pour la première fois, est un débutant. Il a choisi pour le héros de sa pièce François Villon, l'homme des piperies et des repues franches, un grand poète qui a conduit la Muse jusqu'au pied de la potence. « On ne sait guère de la vie de François Villon que ce qu'il en dit lui-même, et l'on en sait trop. » Ainsi parle son dernier éditeur, M. P. Jannet. L'homme de la ballade des *Neiges d'antan* et de la *Belle leçon aux enfants perdus* était, en effet, un chenapan de la pire espèce, hantant la plus basse compagnie : Blanche-la-Savetière, la grosse Margot, Charlot Tarranne, etc. ; ne bougeant pas du cabaret et ayant souvent des démêlés avec les archers. On ne sait pas au juste pour quels méfaits il fut successivement condamné à être fouetté, puis à être pendu. La première sentence fut exécutée ; mais la peine de mort fut commuée en celle du bannissement. Il fallait que le délit fût grave ; on a parlé d'un vol à main armée sur Rueil ; toutefois, il est certain que quelques-uns des complices de Villon n'échappèrent pas au supplice ; lui-même leur a consacré une ballade d'adieux : « *Coquillars, narreans à Rueil...* »

On pouvait croire que cette fâcheuse aventure aurait pour effet de le rendre sage à l'avenir. Mais le pli était pris, et François Villon devait être toute sa vie un gibier de prison. On le retrouve en 1461 dans la prison de Meung-sur-Loire, où l'avait fait jeter l'évêque d'Orléans. Cette fois, on a prétendu qu'il s'agissait de fausse monnaie. Quoi qu'il en soit, Vil-

lon resta longtemps dans un cul de basse-fosse, au pain noir et à l'eau. Heureusement que Louis XI vint à passer par Meung ; le roi se piquait de bel esprit et de goût pour les choses poétiques : il fit mettre Villon en liberté, et s'acquitta ainsi des droits éternels à sa reconnaissance. A partir de ce moment, on perd complètement de vue l'homme aux ballades. Quand mourut-il ? où mourut-il ? Rabelais affirme que, sur ses vieux jours, Villon s'était retiré à Saint-Maixent, en Poitou, et que là, avec la protection de l'abbé dudit lieu, il y donnait au peuple des représentations de la Passion. Il n'y a pas de motif pour repousser cette assertion de Rabelais.

M. Nirascou a adouci quelques-uns des traits de son personnage ; ce n'est plus qu'un gai compagnon, qu'un étudiant voleur de pommes. Happé au collet par Tristan, il est sur le point de passer un vilain quart d'heure entre terre et ciel, lorsque sa fiancée Gisquette, — qui n'a rien de commun avec la grosse Margot, — s'avise de demander sa grâce au roi lui-même. Louis XI, qui était décidément le meilleur des hommes, s'il faut en croire les auteurs dramatiques d'à présent, se laisse enjôler par la ribaude ; il accorde la grâce ; il fait plus : il signe au contrat de François Villon, comme un oncle du Gymnase. — Cette piécette n'est pas sans quelque parenté avec le *Gringoire* de Théodore de Banville.

Le programme littéraire du théâtre Cluny est un peu faussé par les représentations de Thérèse. Que voulez-vous ? Il faut plaire à tout le monde. La diva de l'Alcazar a retrouvé un regain de popularité sur la rive gauche de la Seine. Elle a abandonné les témérités de son répertoire ; elle a bien fait. Pourquoi ne nous rendrait-elle pas quelques-unes des saines et robustes paysanneries de Pierre Dupont ? Elle a tout ce qu'il faut pour cela. « En somme, — mais j'ai peut-être aussi un rayon de sa gloire dans l'œil, — ce n'est pas la première venue ; elle sait chanter. » C'est l'auteur des *Odeurs de Paris* qui l'a affirmé ; un tel suffrage n'est pas mince.

Ce n'est pas tout à fait sortir de notre cadre que de parler d'un petit volume de M. Piedagnel, qui nous reporte au temps où tous les théâtres étaient transformés en ambulances, où M^{me} Brohan et M^{me} Lafontaine étaient devenues sœur Madeleine et sœur Victoria, où le petit *Passant*, Zanetto, avait changé sa mandoline pour une tasse de tisane, et penchait sa tête fine et pensive au chevet des blessés. M. Piedagnel nous promène à travers de longues files de lits occupés indifféremment par des Français et par des Allemands, depuis le théâtre des Variétés jusqu'aux Italiens, chez Arsène Houssaye, chez la baronne de Rothschild, chez sir Richard Wallace. Sa narration n'est pas toujours montée sur le ton de l'élegie ; il y a place pour les anecdotes. A l'Odéon, il se heurte à M^{me} Lambquin, au moment où elle prépare une boule d'eau chaude. « Ah ! monsieur, lui dit l'excellente duègne en lui montrant des fioles étiquetées et rangées sur des tablettes ; voilà pourtant notre décor à présent ! Moi qui, en fait de fioles, ne connaissais que la *Fiole de Cagliostro* ! »

L'intéressant volume de M. Georges Piedagnel va s'ajouter à la collection des documents entreprise par M. Georges d'Heilly, documents qui embrassent toute cette période si justement appelée par M. Victor Hugo : *l'Année terrible*.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

A propos des représentations du *Pré-aux-Clercs*. — BOUFFES-PARIISIENS : *Le Testament de M. de Crac*, opérette en un acte, de M. J. Moïnaux, musique de M. Lecoq (23 octobre).

Nous n'aurons jamais tout dit sur le *Pré-aux-Clercs*. Le sujet serait d'ailleurs intarissable si on ne savait se retenir sur la pente des longues dissertations. Et puis Paris est encore ému de la millième représentation de ce chef-d'œuvre national ; si bien qu'il y a là encore, et comme on dit en patois de journaliste, une *actualité* inépuisée.

C'est donc un usage aujourd'hui consacré que de solenniser ces grands soirs du théâtre par quelques

rimes débitées devant un buste en plâtre ? L'Opéra-Comique n'y a pas manqué l'autre jour. Mais, moins que jamais, nous nous déclarons séduit par ce cérémonial à la glace ; ou bien faudrait-il qu'on avouât qu'il y a là une sorte de ruse consistant à ennuyer le spectateur pendant dix minutes, afin de lui faire mieux sentir son plaisir durant le reste de la soirée.

Ce que j'en dis n'est point pour contrister M. Galley, à qui l'Opéra-Comique avait fait sa commande, et dont les vers célèbrent très-convenablement le génie d'Hérold. J'apprécie aussi tout le mérite du buste exécuté par M. de Mesmay, et qui est le portrait le plus saisissant que nous ayons du maître. On me dit même que ce buste est le seul admis au sympathique honneur de figurer dans le salon de M. Hérold fils.

Mais, là, en bonne conscience, des vers au milieu d'une atmosphère brûlante de musique, n'y a-t-il point là l'effet d'une douche ? Je leur préférerais, quant à moi, une cantate. Cela sentirait moins son Odéon ; je dis l'Odéon des temps légendaires, celui qui servait de cible aux épigrammes des petits journaux. Pour vider mon cœur à fond, je dirai même que le moyen de bien faire les choses était de reprendre, pour la circonstance, quelque pièce d'Hérold parmi les plus oubliées, *l'Illusion*, par exemple.

l'Illusion est un petit acte assez ignoré, même des amateurs. J'avoue n'en pas connaître quatre notes. Ce que je n'ignore point, c'est que cette partition a du mérite et que la reprise en serait bien accueillie en ce temps de disette mélodique : n'est-il pas vrai, ami Xavier Aubryet, vous qui avez un si juste enthousiasme pour Hérold ?

Si nous indiquons ce programme bien simple d'une fête en l'honneur d'un compositeur, ce n'est pas pour qu'il serve à solenniser la deux-millième représentation du *Pré-aux-Clercs*, qui aura lieu vraisemblablement, mais à laquelle nous n'avons guère l'espoir d'assister. Pourtant, dans le cas où le conseil serait bon, MM. les directeurs de l'Opéra-Comique auraient tout le loisir de l'appliquer à l'occasion de la millième du *Chalet*, qui doit être proche. Je n'ai pas besoin de leur rappeler qu'Adolphe Adam a écrit plus de cinquante partitions, et que les plus ignorées du public ne sont peut-être pas les plus mauvaises. Que ces messieurs explorent les archives de leur théâtre ; dans cette Californie, ils trouveront des gisements mélodiques.

Autre chose : le hasard de nos lectures nous fait tomber fort à propos sur un article d'Adolphe Adam, où nous trouvons quelques traits de la vie intime d'Hérold. En voici les passages les plus caractéristiques :

« Hérold était d'un caractère naturellement enjoué. Sur la fin de sa vie, il était cependant devenu un peu mélancolique. Il rêvait un nouveau voyage en Italie, que la mort ne lui a pas permis d'effectuer. »

« Quoique à l'époque où il donna ses premiers ouvrages les partitions se vendissent peu, il avait vécu avec tant d'économie, qu'à l'époque de son mariage il était déjà possesseur d'une somme assez considérable... »

« Il aurait été longtemps accompagnateur au Théâtre-Italien, puis un des chefs du chant à l'Opéra... »

« Son habitude était de composer en se promenant, et les Champs-Élysées lui ont souvent servi de cabinet de travail. Que de gens qui le connaissaient peu se sont formalisés de le voir passer près d'eux sans avoir l'air de les apercevoir, et continuer sa route en chantonnant ! »

« Comme il était très-spirituel, il laissait quelquefois échapper des mots un peu piquants qui ont blessé bien des susceptibilités ; mais son caractère était excellent au fond. Il ne se livrait pas facilement ; mais quand quelqu'un était réellement son ami, il lui était très-dévoué. Il rendait justice à tous ses confrères et ne connut jamais l'envie... »

« Hérold est mort le 19 janvier 1833, à quatre heures du matin, juste au même âge et de la même maladie que son père (une maladie de poitrine). »

— Joli succès aux Bouffes-Parisiens avec *le Testament de M. de Crac*. Il faut savoir que la pièce est de M. Jules Moïnaux, l'auteur des *Deux Aveugles*, qui, comme on s'en souvient, donnèrent le ton à ce gai

théâtre des Bouffes, le soir de son inauguration.

On se doute de ce que le maître gascon peut laisser par testament à sa descendance; il ne laisse rien, et cette gasconnade, écrite sur vélin, *in articulo mortis*, est la juste punition de deux intrigants qui voulaient capter la succession du mort en se donnant pour ses parents, « au quarante-deuxième degré... au-dessous de zéro! » Oh! les mines plaisantes et les bons lazzi de Berthelier et de Montrouge dans les rôles de ces chasseurs d'héritage, ou plutôt de ces braconniers!

M. Lecoq, compositeur à réputation grandissante, a écrit la partition avec soin. C'est là de la musique de musicien (pléonasme nécessaire à l'expression de notre pensée). Le public en a particulièrement retenu la légende de M. de Crac en trois couplets, et une tyrolienne chantée très-spirituellement par Berthelier.

ALBERT DE LASALLE.

REMEMO. — Faure doit faire sa rentrée à l'Opéra dans *Don Juan*, en compagnie d'Obin, qui reprendra possession de son rôle de Leporello. — Au même théâtre, il est question d'une reprise éclatante de *Lucie de Lamermoor*, avec costumes et décors nouveaux. — Les Bouffes-Parisiens ne donneront *la Dogaresse*, du maestro Federico Ricci, qu'après *Boule de neige*, la nouvelle partition de M. Offenbach. — Au moment où nous mettons sous presse, il paraît probable, sinon certain, que nous aurons cet hiver une troupe italienne, au théâtre Vantadour.

A. L.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Un mouchoir, c'est tout et ce n'est rien. De cette chose insignifiante, la *Compagnie irlandaise* a su faire le plus coquet accessoire de toilette.

Voyez plutôt ses mouchoirs écus à bordure blanche festonnée, et ses mouchoirs demi-deuil en fine batiste à bordure et broderie noires.

Les mouchoirs fil de main de la *Compagnie irlandaise* établissent surtout le succès de cet établissement. (Rue Tronchet, 36.)

Toutes les fleurs sont tributaires de la *Corbeille fleurie*; elle dispute à la brise leurs émanations les plus suaves, et les enferme dans des flacons, comme ces génies des contes orientaux que des magiciens mettaient en bouteille.

Mais si la parfumerie de MM. Pinaud et Mayer prend à la fleur ses plus exquis senteurs, elle emprunte aussi à la sève des plantes ses vertus salutaires pour conserver la beauté féminine.

C'est ainsi que son lait d'Hébé rafraîchit le teint, la pâte callidermique répare les outrages du temps; elle embellit les moins douces, et rajeunit les moins jeunes; la crème-neige, légère comme le flocon, rend l'épiderme diaphane; l'eau de toilette aux violettes de Parme nous refait une beauté toute printanière.

De la jeunesse et de la beauté, la *Corbeille fleurie* (30, boulevard des Italiens) en a à vendre aux plus exigeantes, selon l'expression d'un vieux proverbe.

Gardez-vous bien des premiers cheveux blancs! on peut leur appliquer ces vers de La Fontaine :

Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Que faire? Tous les procédés de teinture n'ont qu'une efficacité éphémère; de plus, ils sont dangereux et renferment des principes désorganiseurs.

Employez le *réparateur* au quinquina, c'est un onctueux sédatif dont l'action salutaire prévient ou combat la migraine en rafraîchissant le cuir chevelu au lieu de l'échauffer.

Le *réparateur* pénètre dans le tube capillaire pour le réveiller et lui rendre insensiblement sa couleur primitive. Cette précieuse préparation a acquis promptement une vogue méritée en France et à l'étranger.

Son inventeur, M. Crucq, fournisseur de la reine d'Angleterre et de l'empereur de Russie, a obtenu une médaille d'or et trois médailles d'argent, comme juste récompense de ses découvertes scientifiques. (11, rue de Trévise.)

C^{SSC} A. DE BORETTY.

LES PATINEURS MARITIMES

A BARCELONE

Barcelone, depuis quelque temps, est une ville où les fêtes sont de mode : on ne parle que d'illuminations, de bals, de concerts, de réjouissances de toutes sortes. C'est, paraît-il, le passage du roi dans cette grande ville qui a donné à ses habitants le goût des plaisirs.

Mais la *grande attraction*, la réjouissance par excellence, ce sont les régates qui ont lieu dans le port.

Ce jour-là, des milliers de personnes venues, non-seulement de Barcelone, mais encore de la province, accourent sur le port pour assister à ces fêtes nautiques.

Il est vrai qu'elles offrent un intérêt particulier, car il s'agit de régates comme jamais on n'en a vu ni à Asnières, ni même au Havre : nous voulons parler des patineurs maritimes.

Montés sur de petits bateaux légers, qu'ils font mouvoir avec leurs pieds, et tout en s'aidant d'une sorte de rame qui rappelle celles employées par les indigènes des îles de l'Australie, ces patineurs entreprennent des courses vraiment fantastiques, mais qui ne sont pas toujours sans inconvénient pour eux.

Ainsi, le moindre mouvement faux leur fait perdre l'équilibre, et les patineurs plongent dans le port, à la grande joie de la foule.

Bien entendu, des prix sont distribués à ceux qui arrivent premier au but désigné.

Les Espagnols, très-amateurs de ces jeux, établissent des paris absolument comme les Parisiens sur le turf de Longchamps.

En somme, les patineurs maritimes ont obtenu et obtiennent un immense succès; aussi devons-nous nous attendre à leur voir, l'été prochain, des imitateurs sur la Seine et sur le lac du bois de Boulogne.

M. V.

RECTIFICATION

A monsieur Dalloz, directeur du Monde illustré.

Monsieur,

Dans votre numéro 758, du 21 octobre courant, vous donnez un spécimen des costumes des défenseurs de Châteaudun, le 18 octobre 1870, ainsi que l'effectif des compagnies qui ont pris part à la défense, d'après un croquis de M. Kauffmann, des francs-tireurs de Paris.

Cette personne a été fort mal renseignée.

L'effectif de ma compagnie était de 54 hommes au lieu de 20, et je puis affirmer que ceux de Nantes étaient de 113 hommes.

Les types et les costumes des francs-tireurs de Paris et de Nantes sont parfaitement exacts. Mais il faut beaucoup de bonne volonté pour nous reconnaître.

Veillez, je vous prie, insérer ces lignes comme rectification.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CRISP,

Ex-capitaine aux francs-tireurs de Cannes (Alpes-Maritimes).

Au moment où l'instruction obligatoire est à l'ordre du jour, M. Ch. Robert, ancien secrétaire général du ministère de l'instruction publique, vient de publier sur ce sujet à la librairie HACHETTE un livre utile à consulter qui contient avec de s détails inédits l'historique complet de la question.

A LOUER OU A VENDRE

CHARMANTE VILLA, située 27, boulevard d'Argenson, parc de Neuilly. — Délicieux jardin avec petite rivière. Ecurie et remise.

S'adresser pour traiter à M. Audbourg, 13, quai Voltaire. — La propriété est à 20 minutes de Paris, en voiture.

Librairie LACHAUD, éditeur,
4, place du Théâtre-Français, 4, Paris.

L'ART DE LA GUERRE, suivi de l'organisation militaire de la France, par L.-N. Rossel. Prix, franco 3 »

LE LIVRE BLEU DE L'INTERNATIONALE. Rapport et documents officiels lus aux congrès de Lausanne, Bruxelles et Bâle, par le conseil général de Londres et les délégués de toutes les sections de l'Internationale, par Oscar Testut. Prix, franco 3 »

LES 31 SÉANCES OFFICIELLES DE LA COMMUNE DE PARIS. Membres de la Commune, Discours d'ouverture, Compte rendus officiels, Projets de lois et décrets, Rapports des commissions. In-8° Jésus. Prix, franco. . . 3 »

LA COUR DE ROME ET LA FRANCE, par Jean Wallon. Prix, franco. 2 »

Adresser en timbres ou mandats-poste le montant des volumes pour les recevoir immédiatement.

La Fraynoise, tel est le titre d'un nouveau roman de notre collaborateur Louis Dépret, qui vient de paraître.

ROBES ET MANTEAUX

ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre. — Atelier de couture.

Modèles les plus nouveaux

Paris, 10, rue du Bac, Paris.

Faubourg Saint-Germain.

CAOUTCHOUC — MAISON LARCHER

7, rue d'Aboukir, à Paris.

EAU DU D^r CALLMANN inoffensive, rend instantanément aux cheveux et à la barbe leur nuance naturelle. Noir, blond, 10 fr.; brun, châtain, 8 fr. Pharm. faubourg. Saint-Denis 19. Envoi franco.

Vient de paraître

LA RANÇON AUX PRUSSIENS

MANUEL

DES NOUVEAUX IMPOTS

Un vol. in-18 de 72 pages

En vente aux bureaux du *Moniteur universel* et chez tous les libraires.

Prix : 40 centimes

Ce volume est indispensable à tous les contribuables français, qui y trouveront le texte des nouvelles lois votées par l'Assemblée nationale, précédées d'un Index et de Notes explicatives.

ENVOI FRANCO pour la France et l'Algérie, contre 50 cent. — Adresser les demandes à M. Bourdilliat, administrateur, 13, quai Voltaire, Paris.

Boulevard de Strasbourg, n° 34. **A L'EST** Au coin de la rue du Château-d'Eau.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

MAISON DE CONFIANCE

Très-grand choix de marchandises : **BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL.** Pas de réclames, pas de frais luxueux, toujours payés par l'acheteur. Supprimer ces dépenses, c'est faire profiter sa clientèle d'une **GRANDE RÉDUCTION DANS LES PRIX.**

M. HAMILTON ouvre un nouv. cours d'anglais le 8 nov. à 9 h. s. r Chabanais, 8

BÈGUE l'INSTITUTION des BÈGUES de PARIS ouvre cours 6 novembre et 2 janvier. Ecrire à MM. Chervin, avenue d'Eylau, 90.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.



ESPAGNE. — Inauguration des fêtes populaires à Barcelone. — Les régates. — Les patineurs maritimes.

(D'après le croquis de M. Vagellès, notre correspondant.)

MUSIQUE

Le succès de MIGNONNETTE, de G. BACHMANN, a dépassé toute attente. La 1^{re} édition de cette ravissante chanson gavotte s'est enlevée le jour de son apparition. La 2^e édition est parue hier. — (Envoyer 2 fr. pour recevoir franco.)

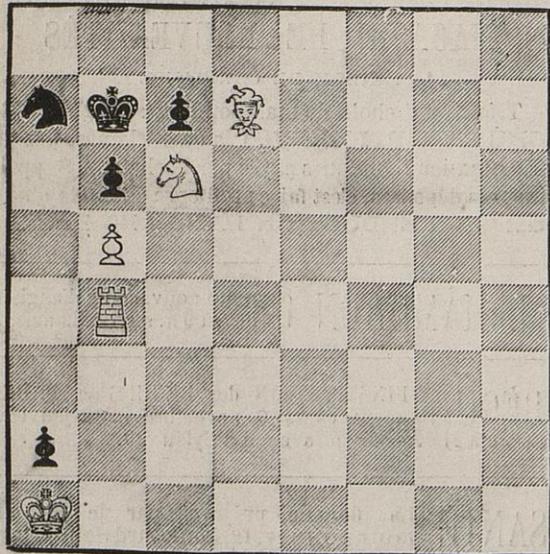
ALPHONSE LEDUC, 3, rue Le Peletier.

Traité du D^r G.-Duvivier. Maladies spéciales des 2 sexes. 700 p. et fig. notice gratis. Bd Sébastopol 7.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 388

COMPOSÉ PAR M. W. J. L. VERBEEK



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 386

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 1. F 2 TR, échec | 1. R pr. F |
| 2. C pr. C ² , échec | 2. R pr. F (meilleur) |
| 3. T 1 CR | 3. au libitum |
| 4. C 4 FR, échec et mat. | |

Solutions justes : MM. le docteur Moussette, à Chauny; Quéval, à Fauville; L. de Croze, à Marseille; café du Nord, à Villefranche; Stiennon de Meurs, à Liège; E. Frau, à Lyon; Chavance et Oudart, cercle des Echecs de Vitry-le-François; le capitaine Charoussat, aux Vans.

Ce problème a une seconde solution commençant par C 1 R. Donnée par MM. Tonin Peraldi; Poisson et Ménard, à Chavagnes; L. de la Brunière, à Cambrai; M^{me} Emma Paham, à Lyon; P. Mauboussin; les membres du cercle de Montceau-les-Mines; café de Metz, à Nancy; café Mouton, à Evreux; E. Leger, au Havre.

Quant aux solutions commençant par C 4 F, elles sont détruites par ce 3^e coup des Noirs : P pr. F.

Autres solutions justes du problème n° 385 : Th. François Bertelle, café Bailleul, à Douai; P. Mauboussin; café Mouton, à Evreux; A. Gouyer.



La machine à coudre LA SILENCIEUSE, spéciale pour la famille, et qui se vend seulement Aux Inventions modernes, l'emportera toujours sur ses nombreux concurrents et contrefacteurs par la supériorité de sa construction, la précision de ses guides, l'élégance de ses meubles et les nombreux perfectionnements qu'elle a ajoutés à sa machine. LA SILENCIEUSE avec presseur gradué et éche le chiffée, permettant de coudre toutes espèces d'étoffes sans rien démonter. — Aucune succursale, envoi direct, franco de port et d'emballage. — S'adresser à M. Bourdin, 43, rue Richelieu, Aux Inventions modernes.

ÉCHANGE DES TITRES

DE LA RENTE ITALIENNE

LA CAISSE GÉNÉRALE pour favoriser le développement du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie.

RUE LAFFITE, 56, A PARIS.

se charge de l'échange des titres de la rente italienne dont les coupons sont épuisés. Les titres actuellement revêtus du timbre français seront remplacés par de nouveaux titres également timbrés.

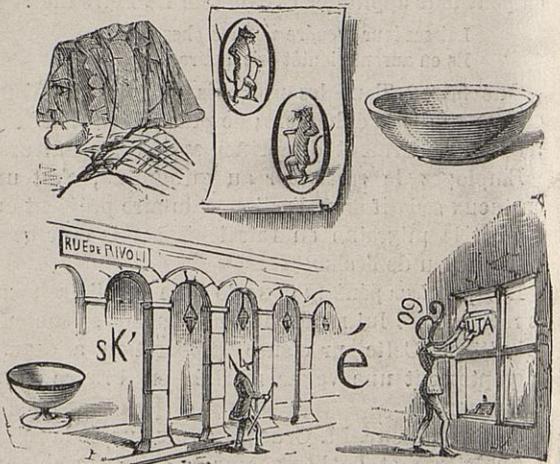
ON DEMANDE

des agents dans toutes les localités.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi f^o de la broch., 11, r. de Trévis.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

La maison des Quinze-Vingts est une institution où l'on entre les yeux fermés.

PARIS. — IMPRIMERIE POUJIN, 13, QUAI VOLTAIRE.